

CLS 2.0

Contrat Local de Santé de Mauges Communauté



2023
-
2028



Maine-et-Loire



Sommaire

Sommaire	2
PREAMBULE : LE CONTEXTE DU CLS 2.0 (2023-2028)	3
Les fondements de la signature du CLS	5
Présentation du territoire	7
Présentation socio-démographique	8
Etat de santé de la population	12
Accès aux soins, offre de santé et éducation thérapeutique du patient	16
Parcours de santé et de vie	18
LE CONTRAT LOCAL DE SANTE 2.0	24
Titre 1 : Champ du contrat	24
Article 1 : Parties signataires	24
Article 2 : Périmètre géographique du contrat	24
Titre 2 : Objet du contrat et engagement des signataires	25
Article 3 : Axes stratégiques, objectifs et actions du contrat	25
Titre 3 : Durée, suivi et révision du contrat	25
Article 4 : Durée du contrat	25
Article 5 : Révision du contrat	25
Article 6 : Contribution des acteurs signataires	25
Article 7 : Suivi et évaluation du contrat	26
Article 8 : Gouvernance	27
PROGRAMME D' ACTIONS	35

PREAMBULE : LE CONTEXTE DU CLS 2.0 (2023 – 2028)

Contexte réglementaire

Institué par la **loi Hôpital Patient Santé Territoire** (HPST) du 21 juillet 2009 et réaffirmé dans le cadre de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, un Contrat Local de Santé est un **outil de contractualisation** au service d'une politique de santé territorialisée. La démarche CLS vise à agir comme un **levier de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé**. Le CLS s'applique ainsi à agir sur les différents facteurs influençant (positivement ou négativement) l'état de santé des populations, aussi appelés « déterminants de santé ».

Également, la **loi « 3DS » pour différenciation, décentralisation, déconcentration** et simplification de l'action publique locale, stipule depuis 2022 que la présence d'un axe relatif à la santé mentale est obligatoire dans tout nouveau CLS.

En s'inscrivant dans les objectifs du **Projet Régional de Santé** (PRS), le CLS tend à renforcer la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, tout en favorisant une meilleure coordination des politiques publiques.

Enfin, en s'appuyant sur les dynamiques locales de santé mais également des besoins identifiés et des leviers existants, le CLS permet de **proposer des réponses de proximité, adaptées au plus près des territoires**.

Le Contrat Local de Santé : un outil de la politique territoriale de santé des Mauges

Mauges Communauté réaffirme son engagement à promouvoir la santé et des modes de vie sains sur son territoire, en s'engageant, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), dans la mise en œuvre d'un deuxième Contrat Local de Santé (CLS). L'objectif est triple :

- Développer et renforcer le système de santé, de prévention et de promotion de la santé, et répondre aux besoins non couverts en termes de santé, accès aux soins, prévention.
- Favoriser la complémentarité entre les acteurs et l'articulation entre les dispositifs
- Décloisonner les secteurs et les politiques publiques

De plus, le déploiement du CLS repose sur un double enjeu :

- Garantir la cohérence territoriale et l'articulation du CLS avec les politiques locales des six communes et les projets des acteurs du territoire de Mauges Communauté
- Donner de la visibilité à la dynamique santé (projets, initiatives, ...) sur le territoire de Mauges Communauté

Quelles principales évolutions pour le Contrat Local de Santé de deuxième génération ?

D'un point de vue général, ce deuxième CLS investit de **nouveaux enjeux thématiques** :

- La mise en œuvre de projets impactant pour le territoire en matière de prévention et promotion de la santé,
- Des actions en faveur de l'attractivité et l'accueil des professionnels de santé,
- Le déploiement d'une politique territoriale en faveur de la santé mentale des habitants.

Il s'inscrit également dans **la continuité du CLS 1**, en approfondissant et confortant les projets visant l'innovation dans les parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et la santé environnement.

Les fondements de la signature du CLS

Mauges Communauté est engagée depuis sa création, en janvier 2016, dans une politique locale de santé publique. Cet engagement s'est traduit par la signature du premier CLS le 4 novembre 2016. Au travers de ce premier contrat, les élus et acteurs des Mauges se sont engagés pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité favorisant ainsi le bien-être de la population. Mauges Communauté coopère au quotidien avec les acteurs de santé au sens large, en appuyant leurs initiatives et est notamment investie dans le déploiement d'actions de prévention. Convaincue de la plus-value de cet outil pour le territoire des Mauges, les élus ont souhaité renouveler leur engagement aux côtés de l'Agence Régionale de Santé. En ce sens, Mauges Communauté a porté la réalisation d'un Diagnostic Local de Santé, actualisant les diagnostics pré existants véritable appui à la définition d'une stratégie territoriale de santé. Ce Contrat Local de Santé (CLS) en constitue le prolongement, en même temps qu'une opportunité de consolider ses actions passées et de donner un nouvel élan aux réponses à apporter à la population à travers ses différents services et en partenariat avec les communes et les structures associatives et institutionnelles.

A travers la mise en œuvre du Projet régional de santé, l'**Agence régionale de santé (ARS) des Pays-de-la-Loire** soutient le CLS de Mauges Communauté pour décliner au niveau local des réponses adaptées aux besoins des populations. Expression des dynamiques partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain, le CLS est un outil privilégié pour agir sur les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé (prévention, accès et organisation des soins, accompagnement médico-social), dans une perspective globale, intersectorielle et d'amélioration des parcours de santé et de soins de proximité. Depuis des années, l'ARS travaille en étroite collaboration avec Mauges Communauté pour définir une stratégie et des objectifs communs, partagés avec les acteurs locaux, ainsi qu'un programme pluriannuel d'actions. Concrètement, l'ARS s'engage à copiloter la démarche CLS dans le respect des orientations du Projet Régional de Santé et du Projet Régional Santé Environnement. Elle s'engage à apporter à Mauges Communauté un soutien dans la mise en œuvre du CLS, ainsi qu'un soutien financier dans le cadre de la coordination du dispositif.

La **Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Maine et Loire** soutient le Contrat Local de Santé de Mauges Communauté car elle permet d'assurer la cohérence des actions menées au titre de :

- L'accès aux droits et aux soins des assurés, et notamment des publics les plus fragiles ;
- La prévention sur le territoire des Mauges, ainsi que de la bonne utilisation des financements ;
- La mise en place des parcours de soins (Prado ou autres) en lien avec les structures sociales, médico-sociales ou sanitaires dans les zones d'affluences du territoire.

En effet, les champs d'intervention de la CPAM correspondent aux priorités du CLS :

- Accompagner l'émergence et l'installation de structures d'exercice coordonné dans les territoires
- Contribuer à des actions de prévention et promotion de la santé pour tous les assurés
- Faciliter l'accès aux droits et à la santé des assurés

Mais également, fournir des données de santé pour le suivi et l'évaluation de l'état de santé de la population dans le respect de la réglementation (Cnil...)

La **Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine et Loire** a pour mission de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de protection sociale pour les assurés du régime agricole. Dans le Maine-et-Loire, plus de 9% des assurés sociaux sont couverts par la MSA, à travers une approche pro-active et transversale de nos services, sur les champs de la santé, des risques professionnels, mais également du soutien aux familles et de la vieillesse. Investie sur les territoires ruraux aux côtés des collectivités, des partenaires institutionnels et associatifs, la MSA contribue également au développement de services et d'actions qui répondent aux besoins de la population vivant en milieu rural. Un des objectifs visés par la MSA est la lutte contre l'inégalité territoriale en santé et la promotion de la santé par la prévention et l'éducation. Cela rejoint les enjeux et objectifs de Mauges Communauté déclinés à travers de ce deuxième Contrat Local de Santé. En devenant signataire du CLS, la MSA souhaite ainsi renforcer son implication sur le territoire des Mauges et soutenir la collectivité dans la mise en œuvre des actions identifiées. Elle s'engage à participer aux instances de gouvernance et aux groupes de travail relevant de son champ d'action, mais également à faire le lien entre les projets du CLS et ses propres possibilités d'accompagnement et de financement.

Présentation du territoire

Mauges Communauté est une communauté d'agglomération de 119 430 habitants (INSEE 2019). Située dans le sud-ouest du Maine-et-Loire, elle s'étend sur 1 315 km². Elle se compose de six communes - Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou et Sèvremoine – et de 64 communes déléguées. Le territoire est limitrophe avec le département de Loire-Atlantique et se situe au cœur d'un **triangle dynamique Nantes / Angers / Cholet**.

En 2019, **Mauges Communauté** compte 119 430 habitants, la population au sein des communes varie entre 15 668 habitants à Montrevault-sur-Evre (soit 13% de la population totale de Mauges Communauté) et 25 162 habitants à Sèvremoine (soit 21% de la population totale de Mauges Communauté). Il s'agit d'un territoire à dominante rurale peu dense, comptant 90 habitants au km² (contre 115,5 hab/km² en Maine-et-Loire, 119,4 hab/km² dans les Pays-de-la-Loire).

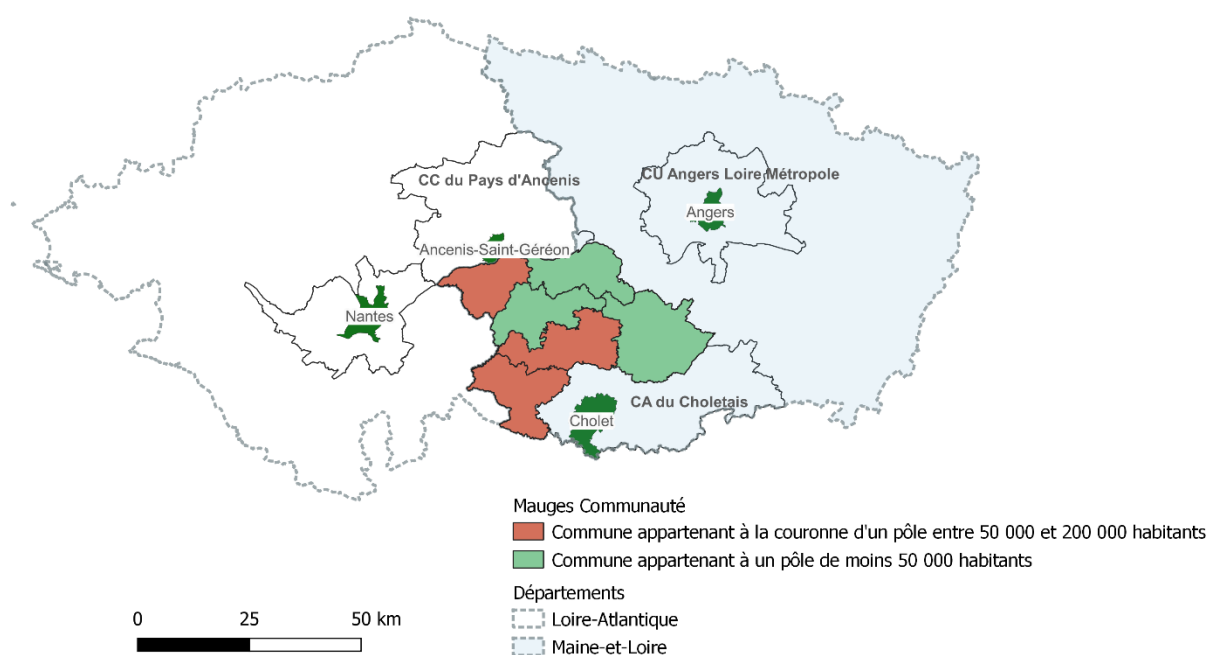


Figure 1 : Typologie des Aires d'attraction des villes de Mauges Communauté. Logiciel QGIS, Acsantis 2022.

Présentation socio-démographique

Taille et dynamique

La population du territoire tend à se stabiliser ces dernières années, marquée par l'absence d'apport migratoire. Les résultats sont plus contrastés selon les communes :

- Les communes de **Beaupréau-en-Mauges** et d'**Orée d'Anjou** enregistrent respectivement un bond de + 0,7% et + 0,4%, et, dans une moindre mesure, **Sèvremoine** voit sa population croître de + 0,13%. Ces communes bénéficient du dynamisme démographique et socio-économique d'Ancenis, de Nantes et de Cholet.
- A l'inverse, la population des trois autres communes décline : **Mauges-sur-Loire** enregistre un recul de sa population de -0,30% ; **Chemillé-en-Anjou**, -0,38 % ; **Montrevault-sur-Èvre**, -0,42 %. Ces communes tracent une diagonale nord-est du territoire, et semblent confrontées à un certain isolement et une ruralité plus implantée.
- Un **solde positif d'entrées / sorties** du territoire est seulement observé à Beaupréau-en-Mauges, questionnant l'attractivité du territoire des Mauges dans son ensemble.

Tableau 1 : Evolution de la population entre 2013 et 2019 - Mauges Communauté. Source : INSEE, RP 2013 à 2019

	Mauges Communauté	Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire	France
Évolution annuelle moyenne de la population	↓ 0,05	⇒ 0,38	↑ 0,65	⇒ 0,36
- Due au solde naturel	↑ 0,34	⇒ 0,3	↓ 0,23	⇒ 0,29
- Due au solde apparent entrées / sorties	↓ -0,29	↑ 0,42	⇒ -0,13	⇒ 0,06

Tableau 2 : Evolution de la population entre 2013 et 2019 - 6 communes de Mauges Communauté. Source : INSEE, RP 2013 à 2019

	Mauges Communauté	Beaupréau-en- Mauges	Chemillé-en- Anjou	Mauges-sur- Loire	Montrevault / Evre	Orée d'Anjou	Sèvremoine
Évolution annuelle moyenne de la population	0.05	↑ 0,68	↓ -0,38	↓ -0,3	↓ -0,42	⇒ 0,42	⇒ 0,13
- Due au solde naturel	0.34	⇒ 0,32	↓ 0,27	↓ 0,2	⇒ 0,35	↑ 0,45	↑ 0,42
- Due au solde apparent entrées / sorties	-0.29	↑ 0,36	↓ -0,64	↓ -0,5	↓ -0,77	⇒ -0,04	⇒ -0,29

Profil de la population

La structure de la population est plutôt jeune, mais n'échappe pas à la dynamique de vieillissement de la population :

- Mauges Communauté compte **21,4 % d'enfants de moins de 15 ans et 20 % d'adultes** (30 - 44 ans). Cette répartition par âge se différencie de celle du département de Maine-et-Loire, rassemblant 19 % de 0 – 14 ans et 18,1% de 30 – 44 ans, une structure se rapprochant davantage de celle des Pays-de-la-Loire.
- Alors que la population des communes de **Mauges-sur-Loire** et **Montrevault-sur-Evre** est plus **vieillissante**, celle d'**Orée d'Anjou** et de **Sèvremoine** concentre une population plus jeune.

Tableau 3 : Répartition de la population par tranche d'âge (en %). Source : Insee, RP 2019

	Mauges Communauté	Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire	France
0 à 14 ans	↑ 21,4	↓ 19	↓ 18,6	↓ 17,9
15 à 29 ans	↓ 15	↑ 18,1	↓ 17	↑ 17,5
30 à 44 ans	↑ 20	↓ 18,1	↓ 18,4	↓ 18,6
45 à 59 ans	↑ 19,8	↓ 19,1	⇒ 19,5	↑ 19,9
60 à 74 ans	↓ 14,4	⇒ 16	↑ 16,9	↑ 16,6
75 ans ou plus	⇒ 9,5	↑ 9,7	↑ 9,7	↓ 9,4

Tableau 4 : Répartition de la population par grandes tranches d'âge (en %). Source : INSEE, RP 2019.

	Mauges Communauté	Beaupréau-en-Mauges	Chemillé-en-Anjou	Mauges-sur-Loire	Montrevault / Evre	Orée d'Anjou	Sèvremoine
0 à 14 ans	21,4	21,3	20,9	21,1	19,9	22,6	22,2
15 à 29 ans	15	15,6	15,4	13,9	14,3	14,6	15,4
30 à 44 ans	20	19,3	20,1	18,9	17,8	22,2	21,1
45 à 59 ans	19,8	19,2	19,4	20,9	20,4	19	19,8
60 à 74 ans	14,4	14,8	14,2	14,9	15,8	13,5	13,6
75 ans ou plus	9,5	9,7	10	10,3	11,8	8	7,9

Taille et composition des ménages (1/2)

- La composition des fratries caractérise le territoire des Mauges. Les fratries demeurent la norme : si à l'échelle nationale, la tendance est à un resserrement de la cellule familiale autour d'un enfant, le territoire des Mauges se caractérise par **une part plus élevée de familles composées de 2 à 3 enfants**.
- La **composition des fratries** varie selon les communes :
 - Le schéma d'organisation familiale « classique » (2 enfants) prédomine dans les communes d'Orée d'Anjou et Sèvremoine.
 - Montrevault-sur-Evre** compte une part plus importante de **familles nombreuses** (3 enfants ou +), suivie dans une moindre mesure par **Chemillé-en-Anjou**.
- Si les **familles monoparentales** forment une structure familiale **minoritaire** sur le **territoire des Mauges**, elles se développent néanmoins entre 2008 et 2019, suivant les tendances observées aux échelles en comparaison. La monoparentalité s'affirme davantage à **Orée d'Anjou**, où un bond de plus d'un point est constaté entre 2013 et 2019. L'augmentation de la part de familles monoparentales doit être considérée à travers la fragilité économique et sociale qui apparaît souvent au sein de ces familles.

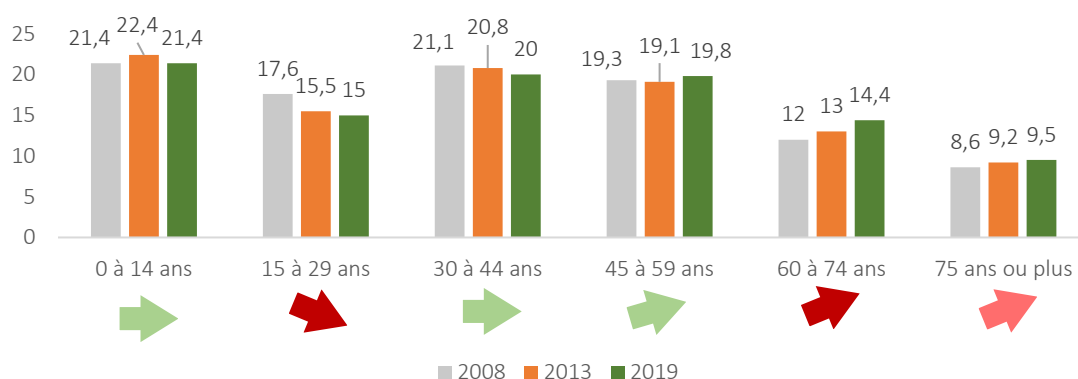


Figure 2 : Evolution de la population de Mauges Communauté par tranche d'âge (en %) Source : Insee, RP 2019

Tableau 5 : Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (en %). Source : Insee, RP 2013 et 2018

	Mauges Communauté	Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire	France
Aucun enfant	48,6	50,1	50,7	49,2
1 enfant	17,3	18,7	19,1	22
2 enfants	22	20,5	20,7	19,8
3 enfants	10,3	8,5	7,6	6,8
4 enfants ou +	1,9	2,2	1,9	2,3

Tableau 6 : Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans (en %) – par commune. Source : Insee, RP 2013 et 2018

	Mauges Communauté	Beaupréau- en-Mauges	Chemillé- en-Anjou	Mauges- sur-Loire	Montrevault / Evre	Orée d'Anjou	Sèvremoine
Aucun enfant	48,6	50,2	48,7	50,5	50,5	45,9	46,1
1 enfant	17,3	16,2	18,2	16,7	15,2	19	18
2 enfants	22	20,8	21	20,8	21,1	22,9	24,7
3 enfants	10,3	10,7	9,8	9,9	10,9	10,8	10
4 enfants ou +	1,9	2,1	2,3	2,1	2,3	1,4	1,2

Taille et composition des ménages (2/2)

- Parmi les ménages de **65 à 79 ans et de 80 ans ou plus vivant seuls**, des disparités sont constatées à l'échelon infra-territorial :
 - Les communes d'**Orée d'Anjou**, **Sèvremoine** et **Chemillé-en-Anjou** rassemblent respectivement 23,8%, 22,6% et 23,6% de ménages **de 65 à 79 ans vivants seuls** (contre 22,6% à l'échelle de Mauges Communauté)
 - Les communes de **Sèvremoine** et de **Mauges-sur-Loire** comptent respectivement 52% et 47,1% de ménages de **80 ans ou plus vivants seuls** (contre 46% à l'échelle de Mauges Communauté)
- Ces données restent dans l'ensemble inférieures aux moyennes départementale, régionales et nationales (excepté à Sèvremoine, où la part des ménages de 65 à 79 ans et de 80 ans ou plus vivant seuls est supérieure aux taux observés aux échelles comparées), il y a ainsi un enjeu plus fort de maintien à domicile et de lutte contre l'isolement dans cette commune.

Tableau 7 : Part de la population des ménages vivant seuls en 2019 selon la classe d'âge. Source : INSEE, RP2020

	Mauges Communauté	Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire	France
65 à 79 ans	22,6	25,5	25,8	28,2
80 ans ou plus	46,0	48,4	48,3	48,6

Tableau 8 : Part de la population des ménages vivant seuls en 2019 selon la classe d'âge - 6 communes. Source : INSEE, RP2020

	Mauges Communauté	Beaupréau- en-Mauges	Chemillé- en-Anjou	Mauges- sur-Loire	Montrevault / Evre	Orée d'Anjou	Sèvremoin e
65 à 79 ans	22,6	20,6	23,6	23,1	22	23,8	22,6
80 ans ou plus	46,0	40,8	43	47,8	46,3	47,1	52

Etat de santé de la population

Indicateurs de mortalité et maladies chroniques

Des comportements suicidaires plus marqués dans le Maine-et-Loire

Le **taux brut de mortalité générale** pour Mauges communauté s'élève à 8,5 décès pour 1 000 habitants. Il s'agit d'un taux légèrement plus élevé que celui observé à l'échelle départementale, mais quasi équivalent aux moyennes régionales et nationales. Néanmoins, si le taux de mortalité est globalement plus faible qu'à l'échelle nationale, certaines causes de décès sont plus fréquentes, notamment le **suicide**¹. Ce constat est confirmé par **le diagnostic territorial de santé mentale établi en février 2019 dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** qui indique qu'à l'échelle du Maine-et-Loire, malgré un taux de mortalité plus faible, certaines causes de décès sont plus prégnantes, dont la mortalité par suicide. Il précise également que la prévalence du suicide est visible dans le **taux d'hospitalisation pour tentative de suicide des 12-18 ans**, taux plus élevé dans le Maine-et-Loire en 2015 (17,6 hospitalisations pour tentative de suicide pour 10 000 jeunes de 12-18 ans) que dans le reste du territoire français (16,1).



Sur la période 2011 – 2015, en moyenne, 22 suicides sont recensés, ce qui représente 0,2 suicides pour 1 000 habitants chaque année. Entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015, le taux de mortalité par suicide est resté globalement stable. L'Indice Comparatif (IC) de Mauges Communauté est de 127, supérieur à l'IC de France qui par définition est égal à 100 et à l'IC du Maine-et-Loire qui est de 122 (mais inférieur à l'indice des Pays-de-la-Loire qui est de 132). **La situation de Mauges Communauté est donc significativement moins favorable que la moyenne nationale** (INSERM, CepiDc, Exploitation : PISSTER, ORS 2015).

Une prévalence des maladies chroniques moins importante à Mauges Communauté que sur le reste du territoire

A l'échelle de Mauges Communauté, le taux de personnes bénéficiant du dispositif Affection Longue Durée (ALD) est de 20,2%, inférieur à celui du département (21,2%), de la région (22%) et de la France (23,4%) ². Le diabète de type 1 et de type 2, les tumeurs malignes et l'insuffisance cardiaque sont les maladies chroniques à plus forte prévalence. A l'échelon infra territorial, pour certaines maladies chroniques, les communes de **Mauges-sur-Loire** et de **Montrevault-sur-Evre** présentent des taux supérieurs aux moyennes établies à l'échelle de Mauges Communauté, notamment pour les **tumeurs malignes**.

¹ INSERM, CepiDc, Exploitation : PISSTER, ORS 2015

² DCIR/SNDS/SNIIRAM – Exploitation Rezone CPTS, 2020) – Top 5 sur le territoire en référence à la liste des ALD

Recours aux soins et à la prévention

Les données de **déclaration de médecin traitant** révèlent des difficultés d'accès à un médecin sur le territoire de Mauges Communauté – le taux de patients de 17 ans et plus sans médecin traitant s'alignant sur la tendance nationale³.



10 946 personnes de 17 ans et plus sont sans médecin traitant à Mauges Communauté, soit 11,3% de la population (contre 9,7% dans le Maine-et-Loire, 10,9% dans les Pays-de-la-Loire et 11,9% en France métropolitaine).

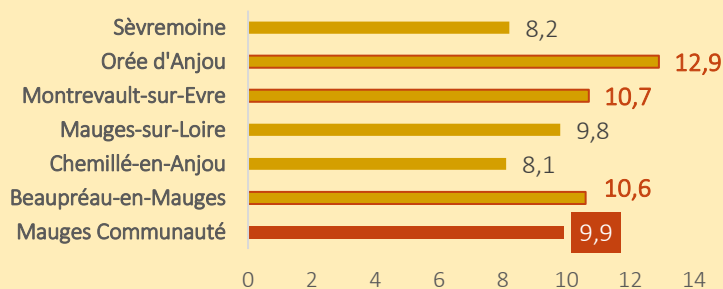


6,8% des personnes âgées de 70 ans et plus sont sans médecin traitant (soit 1 176 personnes), contre 5,4% dans le Maine-et-Loire et 6,1% dans les Pays-de-la-Loire

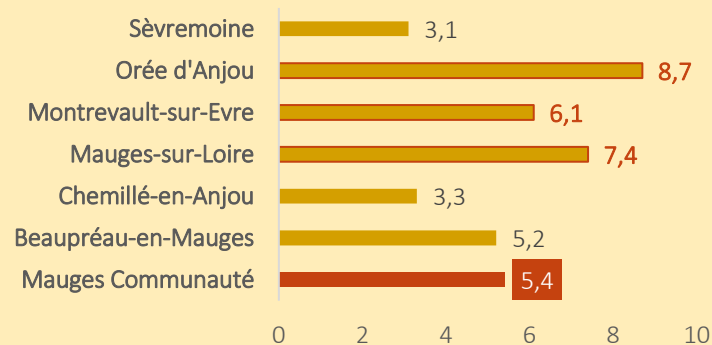


Des disparités infra territoriales sont constatées :

17 ans et plus sans Médecin Traitant en 2022 (%)



70 ans et plus sans Médecin Traitant en 2022 (%)



³ Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année glissante du 01/07/2021 au 30/06/2022)

Une hétérogénéité dans la participation aux **campagnes de dépistage** est observée à Mauges Communauté :

Des **taux de participation plutôt satisfaisants** sont observés pour :

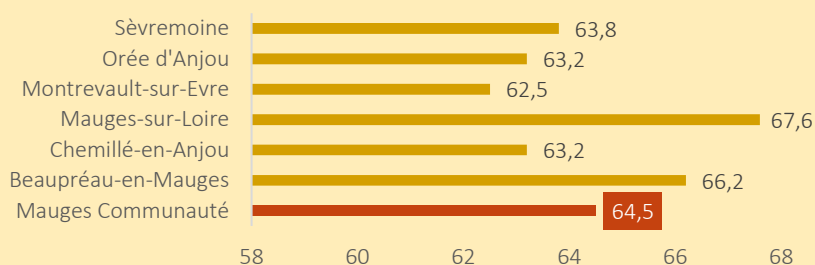
- Le cancer colorectal (42,7% à Mauges Communauté, contre 43% dans le Maine-et-Loire, 42,2% dans les Pays de la Loire et 33,4% sur le territoire national)
- Le cancer du col de l'utérus (55,6% à Mauges Communauté, contre 54,3% dans le Maine-et-Loire, 57,1% dans les Pays-de-la-Loire et 53,1% sur le territoire national).

Comparativement aux échelles départementales et régionales, une plus **faible participation aux dépistages du cancer du sein** (individuel ou collectif) est constatée : 64,4% à Mauges Communauté, contre 67,5% dans le Maine-et-Loire, 65,6% dans les Pays-de-la-Loire, 63,1% sur le territoire national.

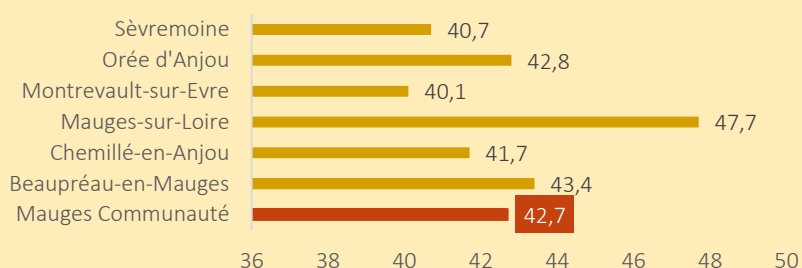


Des disparités sont repérées en infra territorial – Mauges-sur-Loire concentrant majoritairement les taux de participation aux campagnes de dépistages les plus élevés :

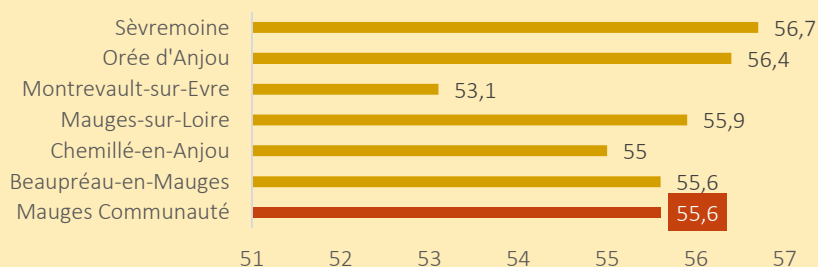
Taux de participation aux dépistages du cancer du sein en 2022 (%)



Taux de participation aux dépistages du cancer colorectal en 2022 (%)



Taux de participation aux dépistages du cancer du col de l'utérus en 2022 (%)



La participation aux **campagnes de vaccination** est plus faible à Mauges Communauté que sur le reste du département.

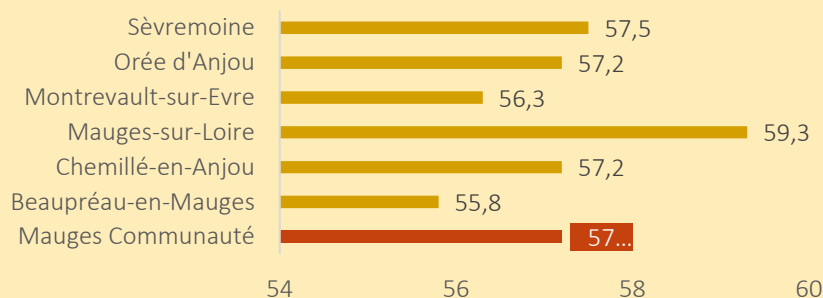
A l'échelle de **Mauges Communauté** :

- 57,2% des personnes de 65 ans et plus sont vaccinées contre la **grippe saisonnière**, contre 61,9% dans le Maine-et-Loire, 62% dans les Pays de la Loire et 57,8% sur le territoire national.
- 32% des personnes âgées entre 16 et 64 ans et en ALD sont vaccinées contre la grippe saisonnière, contre 34,4% dans le Maine-et-Loire, 34,3% dans les Pays-de-la-Loire et 31,1% sur le territoire national.

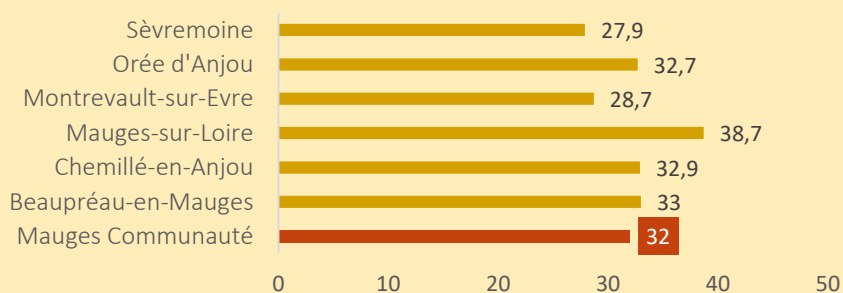


Des disparités infra territoriales sont constatées ; la pratique de prévention vaccinale semble plus répandue à Mauges-sur-Loire.

Part en % des personnes de 65 ans et + vaccinées contre la grippe saisonnière (2022)



Part en % des personnes en ALD vaccinées contre la grippe saisonnière (2022)



Accès aux soins, offre de santé et éducation thérapeutique du patient

Offre de soins de premier recours

En mars 2022, Mauges Communauté compte **422 professionnels de santé** recensés parmi les médecins omnipraticiens, les chirurgiens-dentistes, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les pédicures-podologues, les sage-femmes, les ergothérapeutes et les psychologues (RPPS, extraction en mars 2022).

La densité de professionnels de santé sur le territoire des Mauges est inférieure aux territoires de comparaison. L'écart est particulièrement prononcé pour les médecins-généralistes et les kinésithérapeutes, avec une densité de 2,4 points inférieurs à celle du Maine-et-Loire.

Tableau 9 : Densité des professionnels de santé pour 10 000 habitants. (Source : FNPS, INSEE, 2022)

	Mauges Communauté	Maine-et- Loire	Pays-de-la- Loire	France
Médecins-généralistes	6,9	9,3	8,1	8,4
Infirmiers	8,2	9,6	9,4	15,4
Kinésithérapeutes	6,6	9,4	10	11,6
Chirurgiens dentistes	4,2	4,4	4,7	5,4
Orthophonistes	2,93	3,53	3,37	3,17
Sages-femmes	3,7	2,4	2,4	2,3



De grandes disparités sont observées dans la densité de l'offre médicale de premier recours entre les différentes communes de Mauges communauté – en particulier chez les médecins-généralistes pour lesquels l'écart de densité entre les communes est le plus important.

Tableau 10 : Densité des professionnels de santé pour 10 000 habitants par commune (Source : FNPS, INSEE, 2022)

	Médecins-généralistes	Infirmiers	Kinésithérapeutes
Mauges Communauté	6,9	8,2	6,6
Beaupréau-en-Mauges	7,3	8,1	6,4
Chemillé-en-Anjou	6,7	7,2	5,8
Mauges-sur-Loire	11,7	10,6	7,3
Montrevault-sur-Evre	2,6	7,7	5,1
Orée d'Anjou	4,3	10,3	5,5
Sèvremoine	8,3	6,4	8,7

	Chirurgiens-dentistes	Orthophonistes	Sage-femmes
Mauges Communauté	4,2	2,93	3,7
Beaupréau-en-Mauges	4,3	2,99	6
Chemillé-en-Anjou	3,4	1,92	2,9
Mauges-sur-Loire	2,2	3,91	3,3
Montrevault-sur-Evre	5,7	5,11	1,3
Orée d'Anjou	4,3	2,43	2,4
Sèvremoine	5,2	1,99	4,8

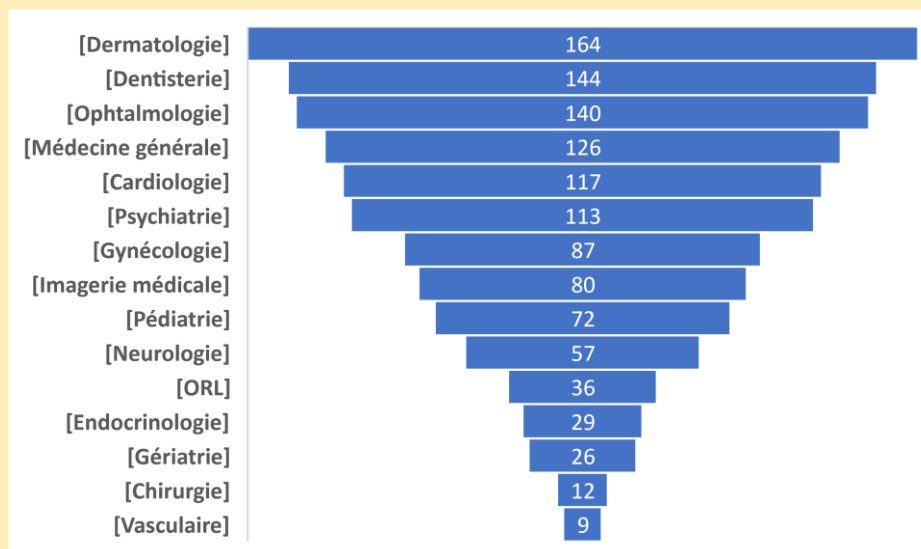
L'offre en soins médicaux spécialisés

3 spécialités sont recensées sur le territoire de Mauges Communauté : 1 cardiologue à Mauges-sur-Loire (0,5 jour par semaine), 1 Gériatre à Sèvremoine et 5 ophtalmologistes à Beaupréau-en-Mauges (0,5 jour par semaine par roulement). Mais des projets innovants émergent sur le territoire, via notamment les deux hôpitaux de proximité, dont les liens avec les acteurs du territoire sont à renforcer (ex. de l'équipement mobile en ophtalmologie à Chemillé-en-Anjou). Les entretiens et les réponses aux questionnaires identifient trois spécialités manquantes et prioritaires : les **dermatologues**, les **ophtalmologues** et les **chirurgiens-dentistes**.



Dans le questionnaire à destination de la population, les professions dont les difficultés d'accès aux soins se font le plus ressentir sont les **médecins spécialistes**, les **dentistes**, les **médecins-généralistes**, les **kinésithérapeutes** - 51% des répondants estiment que les **délais d'attente sont trop longs** et 45% des répondants soulignent que **les professionnels de santé ne prennent pas en charge de nouveaux patients**. Les spécialités manquantes sont majoritairement :

Tableau 11 : Selon vous, quelles sont les spécialités difficiles d'accès ou manquantes sur le territoire des Mauges ? (sur 257 réponses) – Questionnaire acteurs



Parcours de santé et de vie



Les actions engagées dans le cadre du CLS 2017-2021 sont à poursuivre pour **les personnes en perte d'autonomie** (personnes âgées et personnes en situation du handicap), avec un renforcement des réponses à apporter aux aidants.



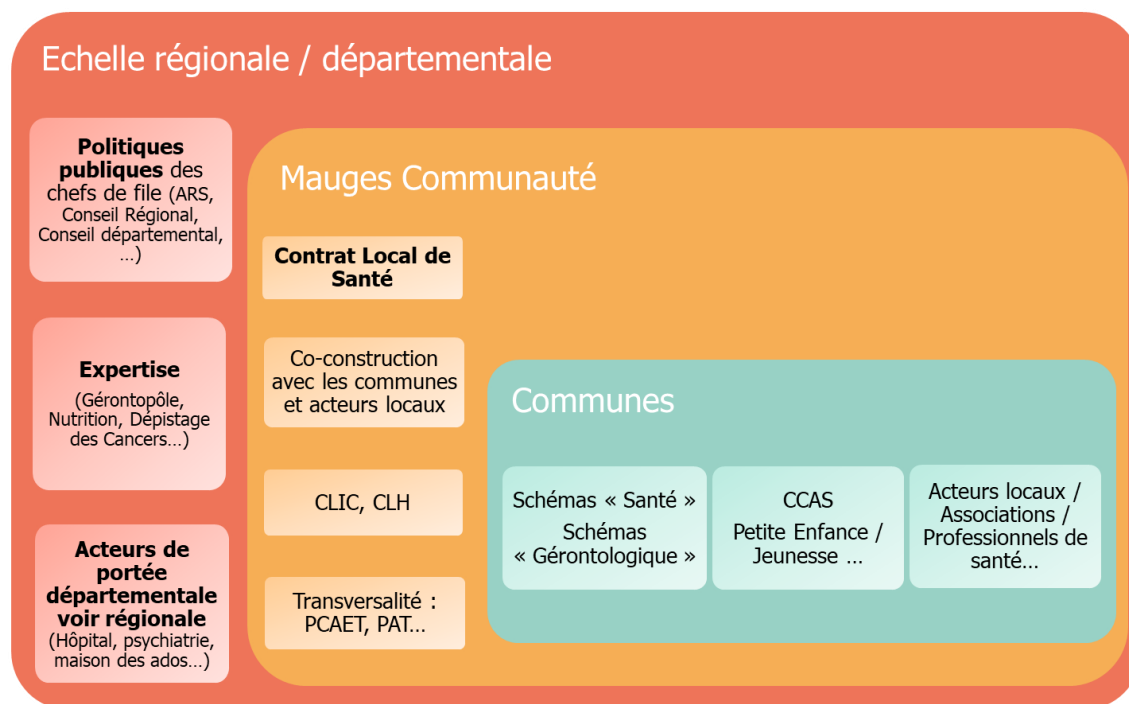
Au regard de la fragilisation de **la santé des adolescents et du rajeunissement de la population observés sur le territoire des Mauges**, ainsi que du nombre élevé de familles avec 2 enfants et plus, il est identifié un fort enjeu autour de la santé des enfants et des adolescents, ainsi qu'en matière de soutien à la parentalité.



En transversal, un fort enjeu est de structurer un **parcours en santé mentale**, en lien avec le Projet Territorial de Santé Mentale.

Les parcours présentés ci-après synthétisent les constats et la cartographie des projets recueillis lors des entretiens et de l'analyse documentaire réalisés au cours de la phase d'évaluation du CLS 1 et d'actualisation du diagnostic.

Afin de garantir une cohérence territoriale aux actions qui seront menées, et d'intervenir à la bonne échelle d'action, les dynamiques d'acteurs sont schématisées de la manière suivante :



CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)

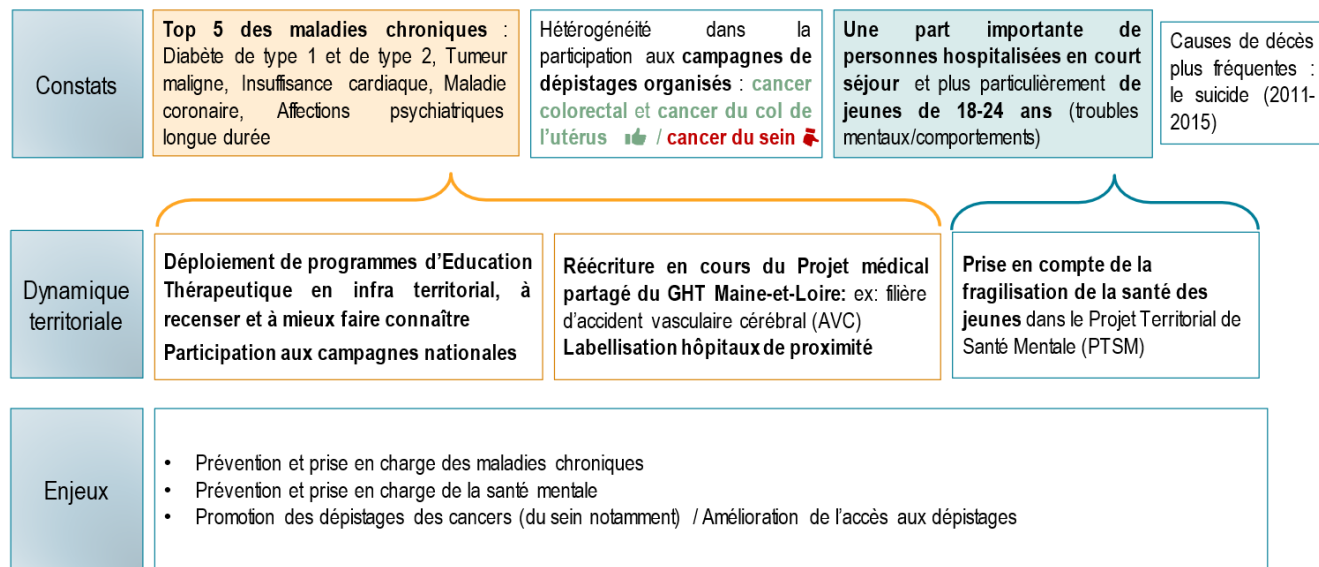
CLH : Centre Local du Handicap (CLH)

PCAET : Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)

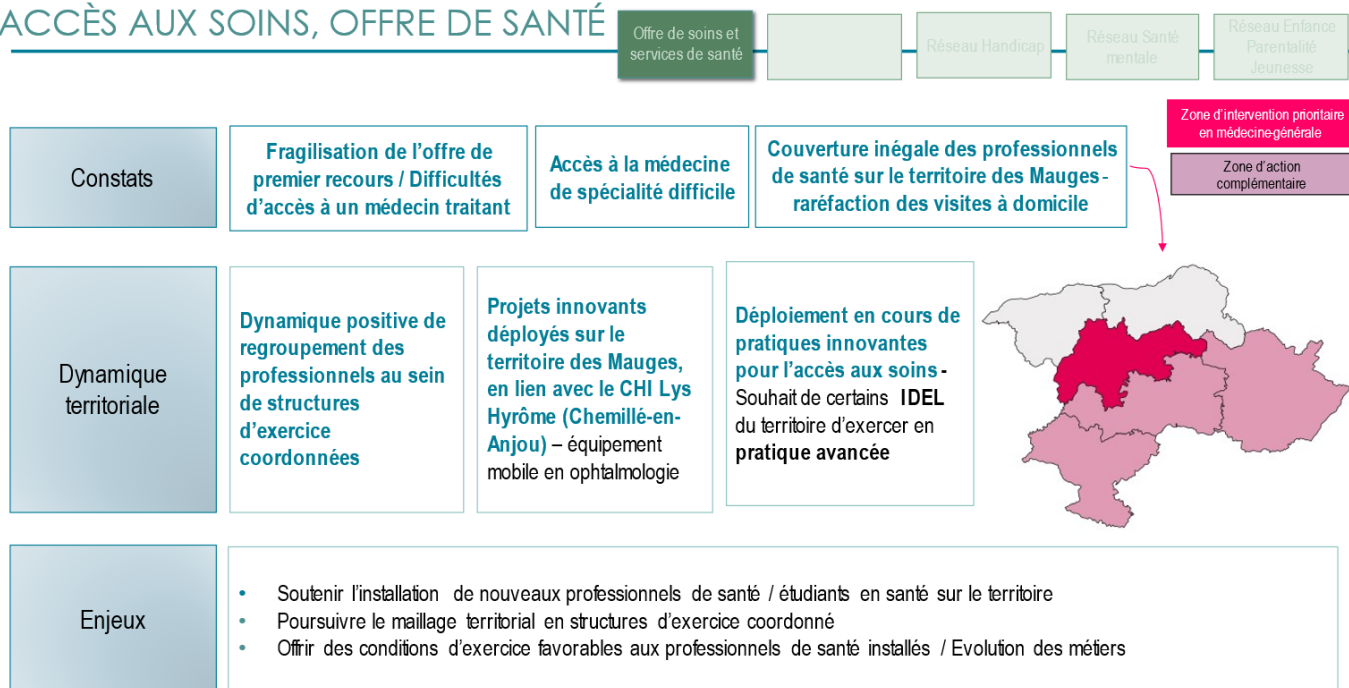
PAT : Programme Alimentaire Territorial

Population générale

ETAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

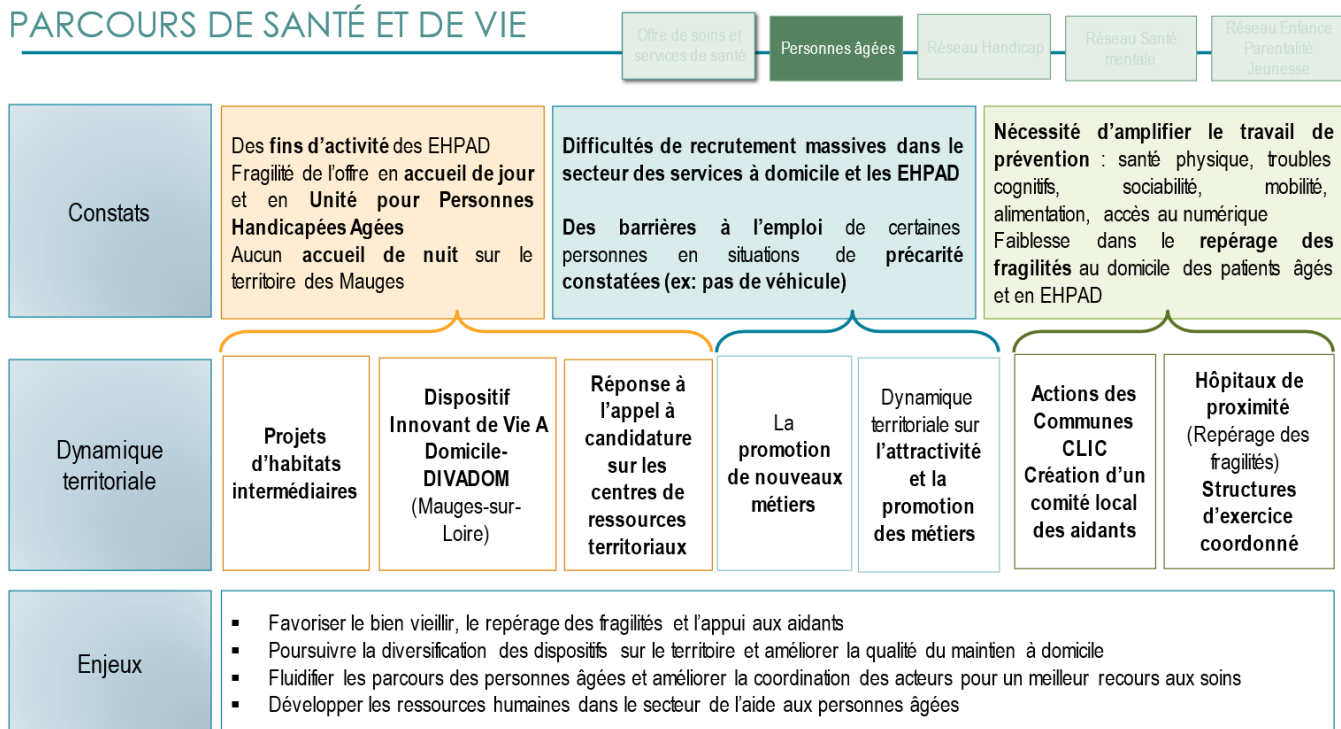


ACCÈS AUX SOINS, OFFRE DE SANTÉ

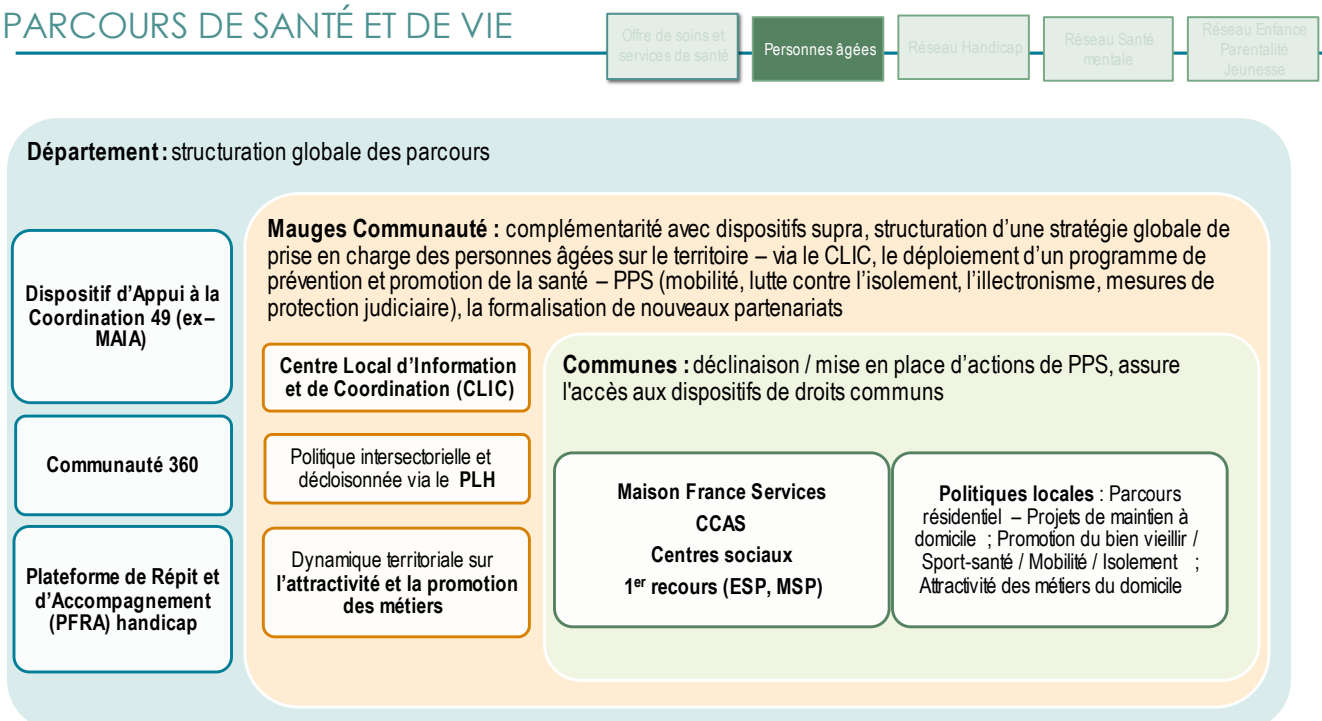


Les personnes âgées

PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

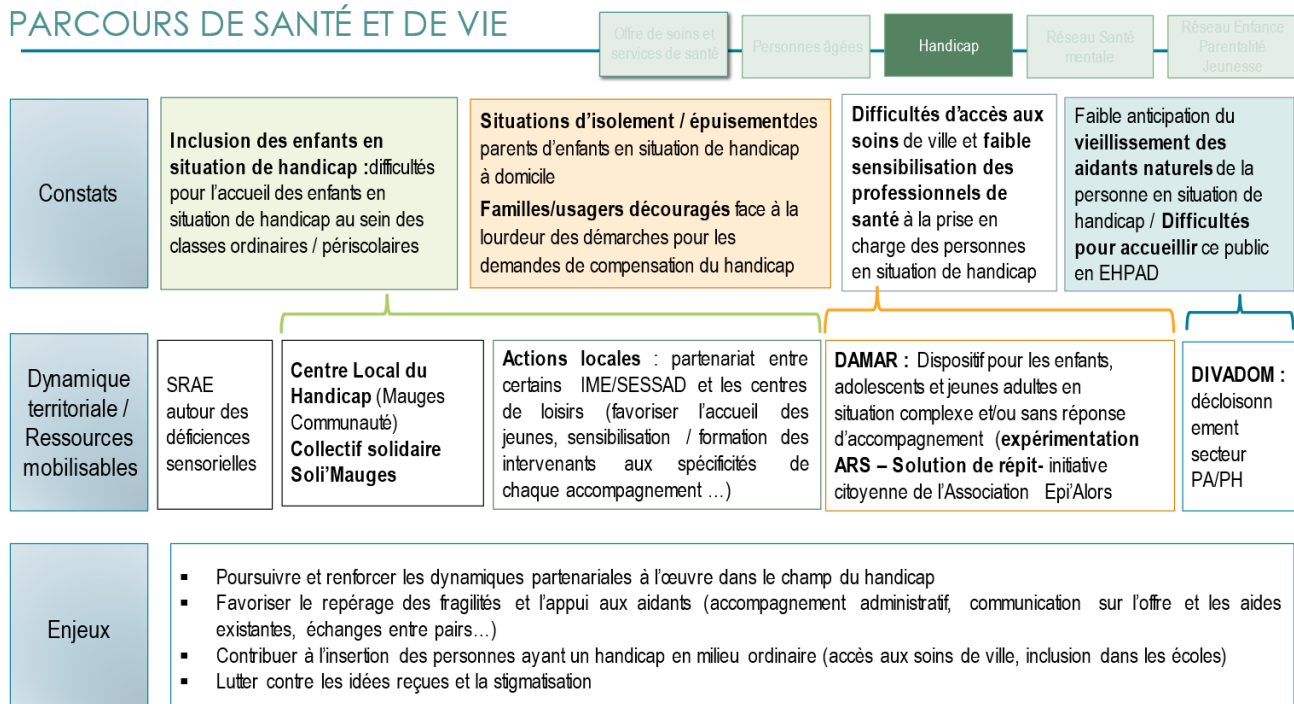


PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

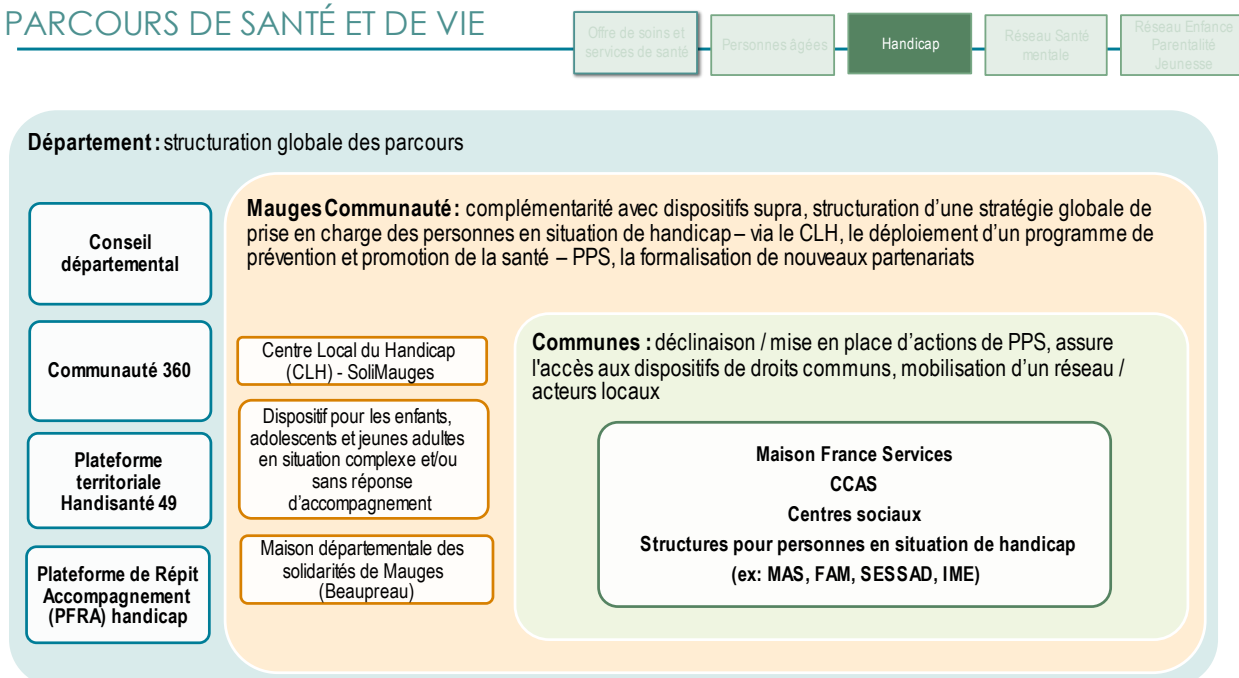


Les personnes en situation de handicap

PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

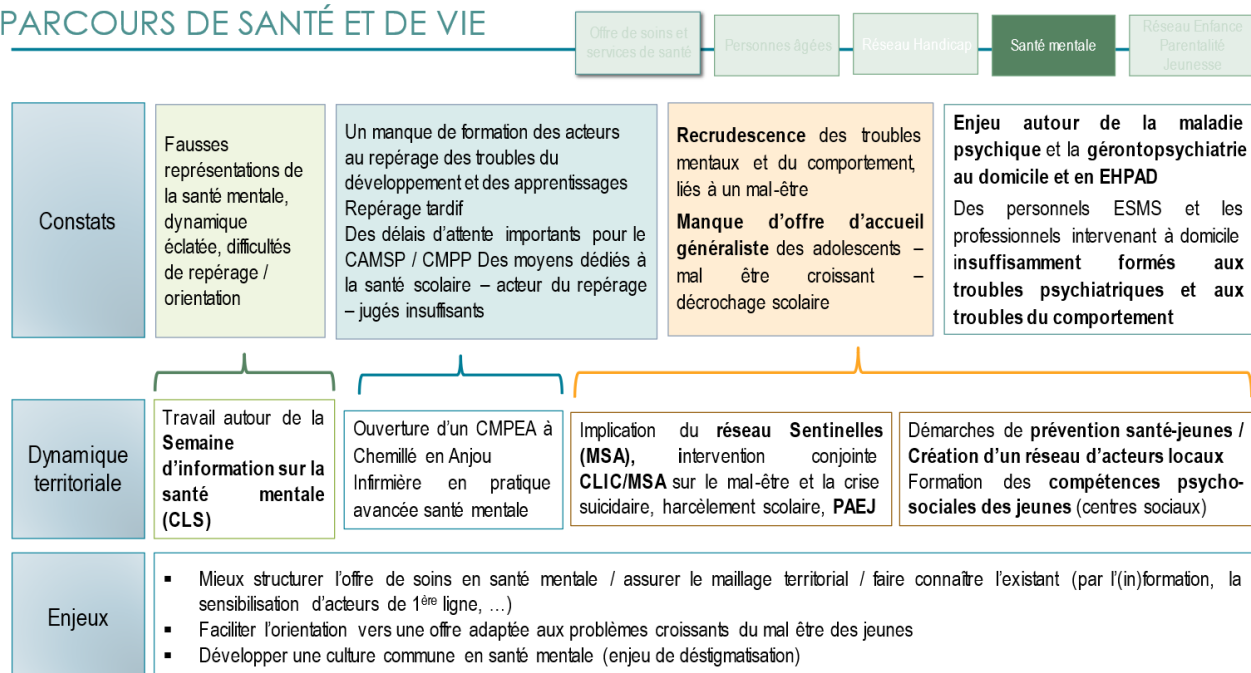


PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

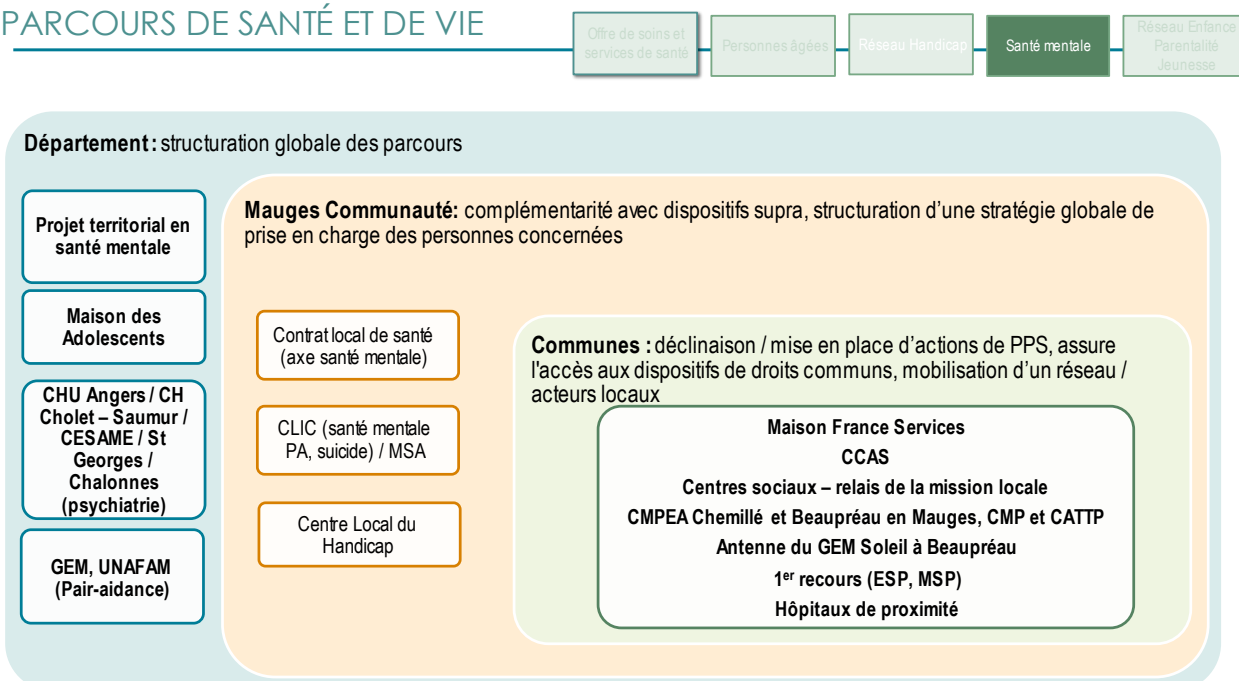


Le parcours en santé mentale

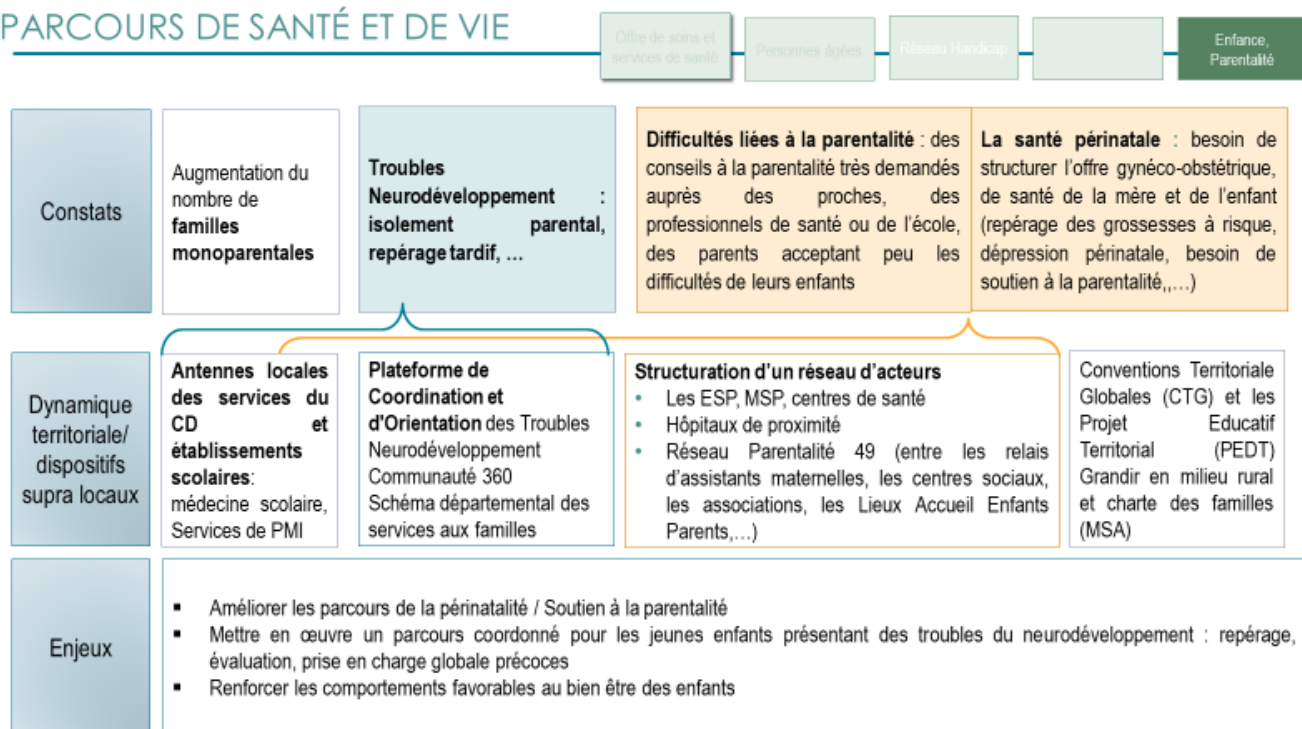
PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE



PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE



PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE



LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DE 2023-2028

Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 1434-2, L. 1434-17, L.1435-1 ;

Vu le diagnostic local de santé réalisé préalablement à la rédaction du présent Contrat Local de Santé ;

Vu le Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2023 ;

Vu la délibération n° XXXXXX du Conseil Communautaire de Mauges Communauté en date du 18 octobre 2023 approuvant la Contrat Local de Santé de Mauges Communauté ;

Vu la décision prise par le Conseil d'Administration de la MSA de Maine et Loire en date du 15 septembre 2023.

Il est convenu ce qui suit :

Titre 1 : Champ du contrat

Article 1 : Parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
- Mauges Communauté
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Maine et Loire
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine et Loire

Le Contrat Local de Santé de Mauges Communauté associe également les pilotes et partenaires locaux suivant :

- Le Centre Hospitalier de Cholet
- Le Centre hospitalier Intercommunal Lys Hyrôme (Chemillé-en-Anjou)
- Le Pôle Santé des Mauges (Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Evre)
- Les communes de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou, Sèvremoine.

Article 2 : Périmètre géographique du contrat

Le périmètre géographique retenu pour le CLS est Mauges Communauté et ses six communes membres : Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou, Sèvremoine.

Chaque fiche action sera déclinée en fonction du degré de maturité de chaque commune et selon les priorités locales identifiées. Les modalités de déploiement seront adaptées aux dynamiques d'acteurs locales.

Titre 2 : Objet du contrat et engagement des signataires

Article 3 : Axes stratégiques, objectifs et actions du contrat

L'évaluation du CLS 2017 – 2021, l'actualisation du diagnostic territorial, et le travail des groupes ont amené à retenir **4 axes stratégiques pour le contrat local de santé de Mauges Communauté**.

Ces axes se déclinent en 19 actions :

- **Axe 1** Favoriser l'accès à la prévention et aux soins
- **Axe 2** Renforcer la prévention et la prise en charge en santé mentale
- **Axe 3** Favoriser les parcours de santé et de vie
- **Axe 4** Promouvoir des milieux et des cadres de vie favorables à la santé

13 fiches actions sont identifiées prioritaires car répondant à un besoin prioritaire pour le territoire et/ou s'inscrivant dans la continuité d'actions déjà engagées sur le territoire.

Titre 3 : Durée, suivi et révision du contrat

Article 4 : Durée du contrat

Le présent contrat est valable pour une durée de cinq années, à compter de sa date de signature.

Article 5 : Révision du contrat

Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces 5 années. Chaque révision donnera lieu à la signature d'un avenant.

Le CLS fera l'objet chaque année d'un bilan, sous forme de rapport d'activité. Ce bilan pourra, le cas échéant, donner lieu à l'adoption d'un avenant, notamment pour élargir ou réviser le plan d'actions.

Si un nouveau Projet Régional de Santé (PRS) est adopté avant l'échéance du présent contrat, une révision obligatoire du CLS aura lieu, afin de s'assurer de sa conformité avec les nouvelles orientations régionales. Cette révision pourra donner lieu, si nécessaire, à l'adoption d'un avenant au CLS.

Article 6 : Contribution des acteurs signataires

Mauges Communauté s'engage à :

- Assurer la coordination, l'animation, le suivi et l'évaluation du Contrat Local de Santé, avec l'appui de l'animatrice de la politique territoriale de santé de Mauges Communauté ;
- Co-financer les actions et leur animation, par notamment des appels à projet organisés et financés par Mauges Communauté ;
- Animer et participer aux instances de gouvernance du CLS avec l'appui de l'ARS ;
- Participer à l'évaluation du CLS avec l'appui de l'ARS et des autres signataires ;
- Promouvoir le CLS et l'action de l'ensemble des signataires.

L'Agence Régionale de Santé s'engage à :

- Participer à la démarche de projet dans son ensemble, dans le respect des orientations du Projet Régional de Santé ;
- Participer aux instances de gouvernance du CLS (comité de pilotage et comité technique) ;
- Co-financer les actions sur présentation de demandes de financement argumentées et budgétées
- Participer à l'animation des actions ;
- Co-financer le poste de coordination CLS ;
- Mettre à disposition des données quantitatives et qualitatives.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie s'engage à :

- Nommer des référents pouvant participer au CLS ;
- Participer durablement aux instances décisionnelles du CLS et aux groupes de travail thématiques relevant de son champ d'action, chaque signataire pouvant être le référent d'une ou plusieurs actions ;
- Mettre au service des objectifs du CLS ses ressources d'expertises pour faciliter le repérage des enjeux de santé à traiter et proposer des partenariats ;
- Fournir des données qualitatives et quantitatives dans le respect de la réglementation pour le suivi et l'évaluation de la démographie médicale et paramédicale et de l'état de santé de la population ;
- Faire le lien entre les projets du CLS et ses propres possibilités d'accompagnement ;
- Veiller à la cohérence de ses propres financements attribués en lien avec le CLS ;
- Faire la promotion du CLS au sein de son institution et en direction de ses partenaires, communiquer sur le CLS au sein de ses équipes ;
- Participer à l'évaluation du CLS pour ce qui relève de son intervention.

La Mutualité Sociale Agricole s'engage à :

- Nommer un référent pouvant participer au CLS,
- Participer durablement aux instances décisionnelles du CLS et aux groupes de travail thématiques relevant de son champ d'action, chaque signataire pouvant être le référent d'une ou plusieurs actions,
- Mettre au service des objectifs du CLS ses ressources d'expertises pour faciliter le repérage des enjeux de santé à traiter et proposer des partenariats,
- Fournir des données qualitatives et quantitatives pour le suivi et l'évaluation de la démographie médicale et paramédicale et de l'état de santé de la population
- Faire le lien entre les projets du CLS et ses propres possibilités d'accompagnement et de financement
- Faire la promotion du CLS au sein de son institution et en direction de ses partenaires, communiquer sur le CLS au sein de ses équipes.
- Participer à l'évaluation du CLS pour ce qui relève de son intervention.

Article 7 : Suivi et évaluation du contrat

Le présent contrat fera l'objet de points d'étape réguliers en comité de pilotage afin de rendre compte de l'avancement de la mise en œuvre du contrat et de son plan d'actions.

Un rapport d'activité annuel assurera le bilan des indicateurs de suivi des fiches- action, mais également d'indicateurs concernant la gouvernance et le pilotage du contrat. Pourront également y figurer des indicateurs de résultat qui serviront de base à la future évaluation.

Une évaluation globale sera réalisée à l'issue de la période des cinq ans du présent contrat, portant à la fois sur le processus de mise en œuvre du contrat et sur ses effets.

Article 8 : Gouvernance

8.1 La gouvernance stratégique et opérationnelle du Contrat Local de Santé

La gouvernance du contrat local de santé sera assurée par un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail, avec l'enjeu de garantir la **cohérence territoriale et l'articulation** du CLS avec les politiques locales des six communes et les projets d'acteurs stratégiques et moteurs sur le territoire des Mauges.

Gouvernance stratégique – le Comité de pilotage

Les **membres** du comité de pilotage sont :

- **Les signataires du CLS :**
 - **Mauges Communauté**, représentée par la Vice-Présidente Solidarités-Santé de Mauges Communauté, la Responsable du service Solidarités Santé, l'animatrice de la politique territoriale de santé ;
 - **L'Agence Régionale de Santé**, représentée par la Directrice de la délégation départementale de l'ARS du Maine-et-Loire (ou Directeur adjoint), l'animatrice territoriale du secteur ;
 - **La Mutualité Sociale Agricole (MSA)**, représentée par la Responsable adjointe de Service Action Sanitaire et Sociale, responsable de l'agence MSA Mauges Choletais ;
 - **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)**, représentée par les responsables de service du département régulation et/ou la responsable du département régulation
- Les **élus en charge de la santé** et les **référénts santé des six communes**
- Le **Conseil départemental**, représenté par la Responsable d'unité Promotion de la Santé et Centre de Vaccination, la Responsable de la Maison Départementale des Solidarités Les Mauges
- **Les hôpitaux locaux**, représentés par le Directeur du CHI Lys-Hyrôme et le Directeur du Pôle Santé des Mauges
- **L'APF France Handicap**, représentée par le Directeur du Pôle APF France Handicap 49
- Le **Centre Hospitalier de Cholet**, représenté par le Directeur de l'établissement, la Directrice adjointe en charge de la direction des Usagers, des Projets et des Affaires Générales
- **L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)**, représentée par la Directrice territoriale
- **L'Education Nationale**, représentée par l'inspectrice de l'Education Nationale, Circonscription Montrevault-sur-Evre Sud Loire Bocage
- La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Maine et Loire**, représentant à déterminer
- La **Direction Diocésaine**, représentée par la chargée de mission
- Les **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)**, représentées par leurs Présidents
- Les **Représentants d'usagers**, représentés par l'Union Départementale des Associations Familiales

Le comité de pilotage se réunira a minima annuellement et aura pour **rôle** de :

- Dresser le bilan du CLS et des actions et les perspectives
- Arrêter le périmètre d'intervention du contrat, et décider de l'intégration de nouvelles actions au CLS par voie d'avenants au cours de sa mise en œuvre
- Garantir la complémentarité des actions menées par les différents dispositifs de coordination
- Offrir un espace aux partenaires stratégiques pour communiquer sur leurs orientations

Gouvernance opérationnelle – le comité technique et les groupes de travail associés

Les membres du comité technique sont :

- Mauges Communauté, représentée par l'animatrice de la politique territoriale de santé
- Les 6 communes, représentées par le référent santé de chaque commune
- L'Agence Régionale de Santé, représentée par l'animatrice territoriale sur le secteur de Mauges Communauté
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), représentée par le/la gestionnaire ou délégué (e) de territoire et le/la chargé (e) de mission en santé ; d'autres experts pourront aussi être associés en cas de besoin
- La Mutualité Sociale Agricole, représentée par la Responsable adjointe de Service Action Sanitaire et Sociale, responsable de l'antenne MSA Mauges Choletais
- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), représentées par leurs coordinateurs

Le comité technique aura pour rôle de :

- Veiller à l'exécution effective des actions inscrites dans le CLS.
- Assurer la coordination, suivre l'avancement des travaux et faciliter la circulation de l'information entre les comités et tous les acteurs du contrat.
- Donner une vision d'ensemble de la démarche et de son avancement aux personnes impliquées au niveau opérationnel sur une ou plusieurs thématiques
- Préparer le comité de pilotage
- Faire le bilan des actions et de la démarche CLS

Cette instance opérationnelle se réunira au minimum en amont de chaque comité de pilotage.

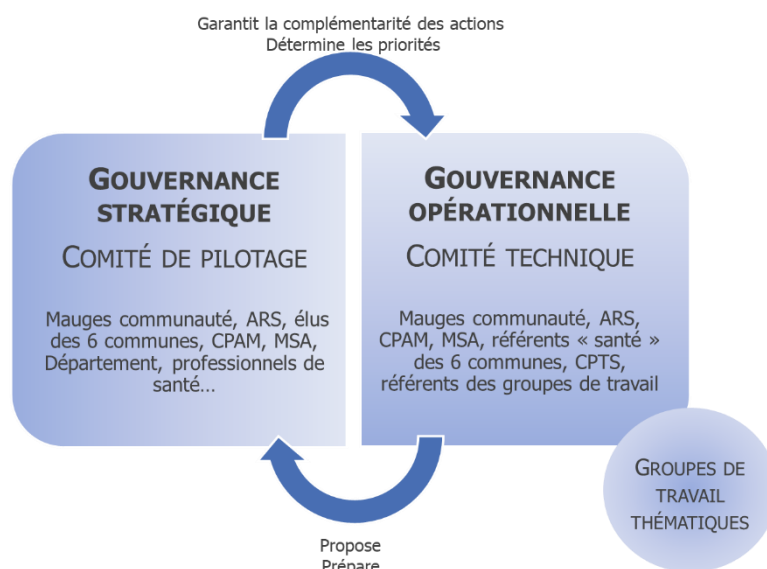
Les groupes de travail adossés au comité technique

Sur demande des membres du comité technique ou du comité de pilotage, des groupes de travail pourront être mis en place. Ils permettront :

- d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des fiches-actions du CLS, en tant qu'experts de la thématique
- de préparer des réponses communes à des appels à projets
- d'approfondir les échanges sur une problématique de santé spécifique et de dégager des réponses concrètes, à soumettre au comité technique et de pilotage pour validation

A ce jour, des groupes de travail sont identifiés, dont :

- Coordination des actions en prévention et promotion de la santé
- Attractivité médicale et paramédicale
- Promotion des métiers de l'aide et de l'accompagnement
- Semaines d'Information Santé Mentale



8.2 La Coordination du Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé est coordonné par l'**animatrice de la politique territoriale de santé de Mauges Communauté** qui a pour **mission** :

- D'animer le CLS et de faire le lien entre les différentes instances, de participer à la coordination entre les acteurs du contrat ;
- De favoriser les échanges entre les acteurs locaux, d'animer les dynamiques territoriales et/ou partenariales ;
- D'organiser et préparer les réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique ;
- D'accompagner les porteurs d'actions dans le déploiement des actions inscrites dans le plan d'actions du CLS ;
- De veiller à la bonne articulation entre les actions et les différentes politiques publiques et autres dispositifs ;
- D'assurer le suivi des indicateurs et de fournir un rapport d'activité annuel.

A Beaupreau-en-Mauges, le 27 octobre 2023



Le Président de Mauges Communauté

Didier HUCHON



**La Directrice de la délégation territoriale
du Maine-et-Loire**

Isabelle MONNIER

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire



**Le Directeur adjoint de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de Maine et Loire**

François DUJARDIN



L'essentiel & plus encore

**Le Directeur adjoint de la Mutualité
Sociale Agricole de Maine et Loire**

Pascal FOURNIER

MSA de Maine et Loire
3 rue Charles Lacretelle
BEAUCOUZE
49938 ANGERS CEDEX 9

FAVORISER L'ACCÈS A LA PREVENTION ET AUX SOINS

Ce premier axe s'inscrit dans la continuité des travaux engagés au cours du **CLS 2017 – 2021**, notamment dans l'axe 1 « Prévention, promotion de la santé et environnement » et l'axe 2 « Accès aux soins, offre sanitaire et projet de santé de territoire ». Les objectifs assignés à chacun de ces deux axes sont aujourd'hui rassemblés sous une même orientation, dont l'objectif est double :

- Promouvoir l'exercice coordonné et en assurer un maillage territorial
- Développer des pratiques préventives, éducatives et de soins dans des organisations innovantes

L'enjeu est de consolider une **offre de santé** allant de la **prévention** aux **soins**, dans un objectif de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, autour de projets de prévention et de promotion de la santé, partagés avec et entre Mauges Communauté et ses partenaires.

Cet axe repose sur l'installation d'un **pilotage territorial** (ou une gouvernance partagée) à l'échelle de Mauges Communauté pour :

- ✓ Assurer une veille sur les enjeux de santé (notamment de démographie médicale) sur le territoire (*fiche-action n°1*)
- ✓ Animer une coordination territoriale à l'échelle de Mauges Communauté pour impulser une vision commune et partagée de **l'offre de prévention** en favorisant le partage d'information, l'interconnaissance entre les acteurs, la déclinaison de projets communs ou complémentaires (*fiche-action 3*).

Le CLS 2.0 est le catalyseur des forces vives du territoire des Mauges ; il favorise et accompagne l'émergence de partenariats. Mauges Communauté sera vigilant à assurer un **maillage équilibré de l'offre de prévention et de soins**, et engagera le cas échéant des réflexions pour corriger les déséquilibres entre les infra-territoires.

Pour favoriser l'émergence de projets structurants autour de **l'exercice coordonné**, il importe de s'adapter au degré de maturité des organisations existantes au sein des territoires (en matière d'exercice coordonné, d'usage de la télémédecine, ...), et de s'assurer de la bonne compréhension par les acteurs des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux soins (*fiche-action 2*). Le rôle de tiers-facilitateur de Mauges Communauté et des six communes est à expliciter, en se fondant sur la multiplicité de leurs leviers d'actions : proposition d'une offre d'accueil et d'hébergement, renforcement de partenariats avec les facultés de médecine et les écoles paramédicales, ... (*fiche-action 1*).

Également, concernant la **prévention et la promotion de la santé**, il convient de prioriser les thématiques à investir et/ou les publics à cibler pour le CLS 2.0. Les enjeux sont d'affiner la cartographie des projets et des acteurs sur des thématiques précises, de travailler en transversalité, d'acculturer les partenaires. Les thématiques et les publics identifiés sont :

- Les maladies chroniques et les facteurs de risque (*fiche-action 4*) : le dépistage organisé des cancers, la lutte contre les facteurs de risques, ...
- La structuration d'une dynamique de prévention autour des besoins de l'enfant et des parents (*fiche-action 5*)
- La structuration d'une dynamique de prévention autour des besoins des aidants (*fiche-action 6*)

Au cours du déploiement du CLS 2.0 et avec l'appui des communes et du tissu associatif, une attention particulière sera portée à **l'implication du citoyen**, en référence à l'orientation stratégique 1 « La santé dans toutes les politiques favorisant la réduction des inégalités de santé » du Projet Régional de Santé des Pays-de-la-Loire 2023-2028, et à **l'innovation sociale** pour consolider le lien entre la population et les acteurs et services de santé, faciliter les démarches et l'accès aux droits, ...

Cadre de référence :

- ARS – Projet Régional de Santé 2023-2028
- Programme des 1000 premiers jours
- Conseil régional « Plan Région Santé » 2022 – 2028
- Plans santé et Conventions Territoriales Globales des communes
- Projets de santé des structures d'exercice coordonné
- Schéma Départemental des services aux familles 2021 – 2025
- Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
- Conseil Départemental – Conférence des financeurs – Schéma départemental de l'autonomie
- Stratégie nationale de soutien aux aidants

RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE

Cet axe s'inscrit dans la continuité des travaux engagés dans le **CLS 2017 – 2021**, dans le cadre notamment de l'axe 5 « Prévention et prise en charge en santé mentale ». La structuration des interventions locales en faveur de la prévention du suicide s'est réalisée à travers l'implication du réseau Sentinelles (MSA de Maine-et-Loire) et du CLIC. Les actions conduites ont principalement été menées à destination des jeunes, complétées par le **développement des compétences psychosociales des jeunes** (sur les comportements à risques). Mauges Communauté a également entamé un travail autour de la **Semaine d'Information sur la Santé Mentale** pour, d'une part mobiliser les partenaires et les élus autour de la thématique, d'autre part développer une culture commune autour de la santé mentale, dans la perspective d'un Conseil local en santé mentale (CLSM). Perspective à poursuivre dans le cadre du CLS 2.0.

Aujourd'hui, l'enjeu est de poursuivre les travaux engagés pour :

- Structurer une **offre de proximité** en santé mentale ;
- Faciliter **l'accès ou l'adhésion aux parcours de soins**, en renforçant le maillage territorial par le développement de dynamiques partenariales intersectorielles ;
- Améliorer la **prévention**, le **repérage précoce** et la **prise en charge des souffrances psychiques** des adolescents et des jeunes adultes ;
- Assurer la cohérence des dynamiques engagées à l'échelle départementale via le **Projet Territorial en Santé Mentale**, avec celles portées par le CLS de Mauges Communauté et ses partenaires.

Le diagnostic établi en préfiguration du CLS fait état de la nécessité de construire une **offre de prévention de première ligne** à destination des adolescents et des jeunes adultes, en renforçant les partenariats infra et supra territoriaux (*fiche-action 7*). L'acquisition d'un **socle commun de connaissances et de compétences**, partagé entre des acteurs spécialistes et non spécialistes en santé mentale, doit permettre de repérer précocement les troubles psychiques, et de fluidifier et faciliter le parcours en santé mentale (*fiche-action 8 et 9*). L'ensemble des actions permettra de **mieux identifier les besoins et l'offre en santé mentale** sur le territoire, d'assurer la **compréhension** des enjeux par les élus et, d'une manière plus générale, d'**acculturer** l'ensemble des habitants et des partenaires à la santé mentale. Ceci dans l'optique de mesurer la volonté et la maturité des partenaires à s'engager dans la création d'un **Conseil Local en Santé Mentale** (*fiche-action 10*).

Enfin, l'enjeu est d'assurer l'équilibre des territoires en matière d'accès à l'offre de prévention et de soins, de rendre plus visibles et lisibles les ressources existantes, en renforçant l'offre disponible et en développant de nouveaux partenariats pour pallier les carences identifiées.

Cadre de référence :

- Le Projet Territorial de Santé Mentale du Maine-et-Loire
- Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie (prévention du suicide et le repérage des souffrances psychiques)

FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE

Cet axe s'inscrit dans la continuité des travaux engagés dans le **CLS 2017 – 2021**, dans le cadre notamment de l'axe 3 « Parcours (personnes âgées, personnes handicapées, publics spécifiques). Les actions réalisées ont porté sur la **structuration et la transformation de l'offre médico-sociale** à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Des réalisations concrètes résultent de cet axe :

- Le **développement de dispositifs expérimentaux** (ex : dispositif pour les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de polyhandicaps complexe et/ou sans réponse d'accompagnement – le DAMAR ; lancement du Dispositif Innovant de Vie à Domicile – le DIVADOM ; création du Centre Local du Handicap – CLH) ;
- L'amélioration de l'**interconnaissance**, de la **coopération** et de la **coordination** des acteurs du handicap et de la perte d'autonomie via la création du collectif Soli'Mauges, le comité local des aidants, les groupes de travail impulsés par le Centre Local du Handicap, la création d'une dynamique territoriale sur l'attractivité et la promotion des métiers de l'aide de la personne ;
- Des temps d'**information et de sensibilisation** sur des thématiques précises : la mobilité, l'isolement, les mesures de protection judiciaire, le numérique.

Aujourd'hui, l'objectif est triple :

- Encourager la coordination et la coopération entre les acteurs de santé, sociaux et médico-sociaux
- Assurer un parcours de santé sans rupture et adapté aux besoins de l'usager
- Agir au plus près des lieux de vie de l'usager

Plus spécifiquement, l'enjeu est de **conforter les dynamiques partenariales** permises par le CLS 2017 – 2021 pour :

- **Structurer l'offre territoriale** : mise en place d'une organisation graduée et de proximité sur le repérage précoce des fragilités ou de situations à risques des personnes âgées, mobilité résidentielle (*fiche-action 14 et 15*)
- **Soutenir les pratiques professionnelles** et **l'échange de pratiques**, ainsi que **mutualiser les compétences** et **l'expertise territoriale** : accompagnement du vieillissement et de la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap et de leur aidant, maintien à domicile (*fiche-action 13*)
- Développer les **ressources humaines** dans le secteur de l'aide à la personne (*fiche-action 16*)
- **Soutenir le centre local du handicap**, en poursuivant les projets et les dynamiques engagées (*fiche-action 11*).

Enfin, la structuration d'une meilleure **prise en charge de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement chez les jeunes-enfants, les enfants et les adolescents** est une nouvelle ambition donnée au CLS 2.0 (*fiche-action 12*).

Cadre de référence :

- Plan antichute
- ARS Pays de la Loire – Projet Régional de Santé
- Projet Territorial de Santé Mentale
- Schéma Départemental des services aux familles 2021 – 2025
- Conseil départemental – Schéma départemental de l'autonomie 2023 - 2027
- Plans santé et Conventions Territoriales Globales des communes
- Projets de santé des structures d'exercice coordonné / hôpitaux de proximité / CPTS

PROMOUVOIR DES MILIEUX ET DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE

Cet axe s'inscrit dans la continuité des travaux engagés au cours du **CLS 2017 – 2021**, dans le cadre notamment de l'axe 1 « Prévention, promotion de la santé et environnement ». Des réalisations concluantes sur la Santé Environnement ont été observées, au sujet de la **qualité de l'air intérieur** (QAI). La complémentarité entre le CLS et le **Plan Climat Air-Énergie Territorial** (PCAET) a permis de structurer des actions relatives à la QAI et **d'intégrer de nouveaux acteurs** sur le champ de la santé en cohérence avec les actions du **Plan Régional Santé Environnement 3 des Pays-de-la-Loire**

Aujourd'hui, l'enjeu est de capitaliser sur les facteurs de réussite pour poursuivre les travaux déjà engagés, et aller plus loin dans la **stratégie santé environnement de Mauges Communauté**, en tendant vers les objectifs suivants :

- Mettre en place une approche globale et transversale des enjeux de santé environnement
- Introduire les enjeux de santé environnement dans les documents de planification et/ou programmes d'actions de Mauges Communauté (PCAET, PAT, PLU/SCoT)
- Partager une culture commune autour des enjeux de santé associés à l'environnement
- Offrir un cadre de vie favorable à la santé aux habitants de Mauges Communauté

L'atteinte de ces objectifs passe par la **consolidation de partenariats** entre les acteurs-experts de l'environnement d'une part, les habitants et les acteurs de santé d'autre part, ainsi que les élus de Mauges Communauté et des six communes. Les moyens pour aboutir aux objectifs donnés sont de plusieurs ordres :

- L'acquisition d'un **socle commun** de connaissances et de compétences, par de la sensibilisation et de l'(in)formation par exemple (*fiche-action 17*)
- La **mise en réseau** des acteurs autour de thématiques précises : la QAI/radon, l'environnement du nouveau-né, la lutte contre la précarité énergétique, l'impact du changement climatique sur la santé, le développement de la mobilité active et une alimentation saine et durable (*fiches actions 17, 18, 19*)
- L'introduction des enjeux de santé environnement dans le **PCAET** et le **PAT** (*fiches actions 18 et 19*)

Cadre de référence :

- Projet Régional Santé Environnement de l'ARS Pays de la Loire
- Conseil Régional : démarche LEADER, projets d'écomobilité
- Conseil départemental de Maine-et-Loire : Schéma directeur des liaisons cyclables
- Schéma de Cohésion Territorial (SCoT) de Mauges Communauté (en révision)
- Plan Climat Air Energie Mauges Communauté
- Plan Alimentaire Territorial de Mauges Communauté

Contrat Local de Santé 2.0

Programme d'actions

Synthèse du programme d'actions

Axes	Actions	Porteurs
AXE 1 FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS	1. Soutenir l'installation de professionnels de santé et appuyer la structuration de l'offre de soins de 1er recours sur le territoire	Mauges Communauté, communes, ARS, CPAM
	2. Déployer des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux soins	Mauges Communauté, communes, ARS, CPAM
	3. Conduire des actions impactantes en prévention et promotion de la santé	Mauges Communauté, communes
	4. Prévenir les maladies chroniques et agir sur les déterminants de santé afin de limiter les facteurs de risque	Mauges Communauté, communes, CPAM, ARS
	5. Développer et renforcer la dynamique de prévention autour des besoins de l'enfant et des parents	Mauges Communauté, communes
	6. Développer et renforcer la dynamique de prévention autour des besoins des aidants	Mauges Communauté (CLIC – CLH), communes
AXE 2 RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE	7. Construire une offre de prévention adaptée aux adolescents et aux jeunes adultes	Mauges Communauté, ARS (PTSM)
	8. Mieux faire connaître les ressources existantes et renforcer leurs expertises	Mauges Communauté, ARS (PTSM), CH Cholet (CMP, CMPEA)
	9. Consolider les connaissances et les compétences en santé mentale des acteurs non spécialistes	Mauges Communauté, MSA, ARS (PTSM)
	10. Etudier la faisabilité de la création d'un Conseil Local de Santé Mentale	Mauges Communauté, ARS (PTSM)
AXE 3 FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE	11. Renforcer les projets favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap et lutter contre les idées reçues et la stigmatisation	Mauges Communauté (CLH)
	12. Organiser une meilleure prise en charge de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement de la petite enfance à l'adolescence	Mauges Communauté (CLH), ARS (PTSM)
	13. Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap et leur aidant naturel	Mauges Communauté (CLH - CLIC)
	14. Mettre en place une organisation innovante, graduée et de proximité sur le repérage précoce des fragilités ou de situations à risques des personnes âgées	Mauges Communauté (CLIC), ARS
	15. Faciliter la mobilité résidentielle des personnes âgées	Mauges Communauté (CLIC, PLH), Communes
	16. Renforcer l'attractivité du secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile et en établissement	Mauges Communauté
AXE 4 PROMOUVOIR DES MILIEUX ET DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE	17. Sensibiliser les acteurs locaux et habitants à la santé environnementale pour leur donner les moyens d'agir	Mauges Communauté (mission Energie Climat, SCoT), ARS
	18. Favoriser une meilleure compréhension des impacts du changement climatique sur la santé	Mauges Communauté (mission énergie-climat), ARS
	19. Promouvoir des modes de vie plus équilibrés, favorables à la santé et à l'environnement : mobilités douces et alimentation saine	Mauges Communauté (mission agriculture-alimentation, mobilité), communes, ARS

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 1	Soutenir l'installation de professionnels de santé et appuyer la structuration de l'offre de soins de 1er recours sur le territoire

Contexte

Etat de la démographie médicale à l'échelle de Mauges Communauté

- **Fragilisation de l'offre de premier recours**, mais une **dynamique positive** de regroupement des professionnels au sein de structures d'exercice coordonnées.
- **Couverture inégale des professionnels de santé sur le territoire des Mauges : Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou et Chemillé-en-Anjou** semblent plus concernées par la problématique d'accès aux soins.
- **Combinaison de facteurs qui crée des inégalités d'accès aux soins selon les communes : démographie médicale décroissante, couverture hétérogène du territoire en professionnels de santé, raréfaction des visites à domicile**, difficultés d'accès aux soins constatées sur le territoire, notamment pour les patients les plus isolés, souvent confrontés à des problèmes de mobilité. Les communes qui semblent le plus concernées sont : **Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre**.
- **Soutien à l'installation de médecins-généralistes à poursuivre, mais également des professionnels paramédicaux** au regard des enjeux du vieillissement de la population et de maintien à domicile.

Préconisations de l'évaluation du CLS 2017 – 2021 : clarifier le positionnement et les rôles respectifs entre Mauges Communauté et les communes dans le cadre du soutien à l'exercice coordonné.

Objectifs	- Promouvoir les aides à l'installation et l'exercice coordonné sur les territoires - Accompagner les professionnels libéraux dans leur projet d'installation ou d'association - Repérer et suivre les situations de tension en matière de démographie médicale - Réduire les déséquilibres infra territoriaux en ciblant les territoires les plus fragiles
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, communes, ARS, CPAM
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé (ESP, MSP, CPTS...)
Partenaires experts	Association régionale ESP CLAP, Inter-URPS, URPS, APMSL, Conseil départemental, Conseil Régional, facultés de médecine Angers et Nantes, écoles paramédicales, MSA
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Plan de mobilisation régional en faveur des professions de santé, du social et du médico-social (ARS) - Programme Local de l'Habitat (FA 10) - Projets de santé des MSP, ESP, CPTS - Plans "Santé" des communes	
Description de l'action	
Installer un pilotage et un suivi coordonné de l'état de la démographie médicale et paramédicale sur le territoire – Politique d'attractivité médicale - Préciser l'objet, le rôle, la composition et le fonctionnement opérationnel de l'instance - Assurer une veille sur les départs et installations des professionnels de santé pour ajuster le soutien aux professionnels de santé en place - Identifier les spécialités des professionnels de santé en place	
Offrir des conditions matérielles d'accueil et d'exercice favorables aux internes et nouveaux arrivants (mobilité, logement, bureaux attractifs, ...) - Communiquer sur les aides à l'installation, le site internet PAPS - Favoriser les échanges entre professionnels de santé et élus autour des conditions / offres d'accueil (locaux disponibles, projets architecturaux, modes d'exercice...)	

- Faire connaître l'offre de logements disponibles dont l'hébergement chez l'habitant auprès des professionnels de santé et des stagiaires - Organiser l'accueil des étudiants en santé en stage sur le territoire : partenariat avec les facultés/écoles, création d'un livret d'accueil, journées d'accueil / découverte du territoire ... - Proposer un appui aux familles / conjoints des professionnels de santé pour favoriser leur intégration sociale : recherche d'un emploi, mode de garde, école, ... : identification d'un interlocuteur unique, parrainage	
Favoriser le déploiement des projets de regroupement des professionnels de santé - Promouvoir l'exercice coordonné, valoriser les projets de santé des structures, faire du lien entre les différents projets de santé des MSP / ESP / CPTS : dynamique inter-SEC - Faciliter la mise en œuvre des projets de santé des MSP/ESP/CPTS	
Public	Professionnels de santé du territoire, extérieurs à Mauges Communauté Etudiants en santé
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Installation de l'instance et effet de l'instance Création d'outils d'accueil pour les étudiants et professionnels de santé et nombre de diffusions Evolution du nombre de ESP, MSP, CPTS Evolution des installations / départs des professionnels de santé = évolution des densités Nombre d'aides CPAM / ARS mobilisées Nombre et type de rencontres inter-SEC organisées	
Moyens financiers mobilisables	
Aides financières ARS / CPAM (aide à l'installation, aide au démarrage, aide au système d'information, Accord Conventionnel Interprofessionnel MSP/ESP/CPTS...) Plans santé des communes : aides locales à l'installation, construction de Maison de santé Région : financement de maisons de santé	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Trois CPTS existantes (Beaupréau en Mauges/Montrevault sur Evre, Orée d'Anjou et Sèvremoine) Réflexions engagées lors du premier CLS pour diversifier les modalités d'accueil des médecins, aboutissant à la création d'un Centre de santé municipal à Beaupréau-en-Mauges Découverte du territoire aux étudiants en santé – réflexion en cours à Orée d'Anjou / CPTS d'Ancenis	
Points de vigilance	
Rôle et limite d'action des élus / libéraux / tutelles Hétérogénéité des dynamiques et des projets entre les communes Marge de manœuvre limitée sur le choix du lieu d'installation des professionnels de santé	

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 2	Déployer des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux soins

Contexte

Eléments de diagnostic à l'échelle de Mauges Communauté

- Accès difficile aux spécialistes (dermatologie et soins de dentisterie par exemple), mais émergence de projets innovants, en lien notamment avec les hôpitaux de proximité
- Déploiement de pratiques innovantes pour l'accès aux soins (assistants médicaux, infirmier ASALEE, infirmier en pratique avancée – IPA-, télé médecine), mais un processus d'acculturation et d'accompagnement des professionnels de santé à ces nouvelles organisations à promouvoir

Exemples d'organisations innovantes

- **Télé médecine** : l'ARS Pays de la Loire, via le GCS E-Santé, accompagne les acteurs locaux (EHPAD, CPTS, MSP, ...) à l'émergence des projets en télé médecine.
- **Evolution des pratiques professionnelles** : infirmier en pratique avancée, assistants médicaux, infirmier ASALEE, accès direct aux soins paramédicaux (ex : kinésithérapeute), développement de l'exercice mixte (libéral/hôpital) pour une approche transversale des parcours et des soins (pour les médecins et les professionnels paramédicaux).
- **Équipements mobiles** : téléconsultation mobile en ophtalmologie
- **Protocoles de coopération** : transfert de certaines activités ou actes de soins d'un professionnel de santé à un autre, avec réorganisation du mode d'intervention auprès du patient dans le but d'optimiser sa prise en charge.
- **Innovation sociale** via par exemple le développement de la médiation en santé, la pair-aidance... pour faire le lien entre la population et les services de santé, faciliter les démarches et l'accès aux droits , ...

Objectifs	- Promouvoir les nouvelles pratiques et nouveaux métiers de la santé - Construire une stratégie de déploiement des pratiques innovantes pour favoriser l'accès aux soins - Faire connaître et faire converger les expérimentations et les pratiques innovantes pour l'accès aux soins
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, communes, ARS, CPAM
Contributeurs opérationnels	Hôpitaux de proximité, professionnels de santé, CH Cholet, EHPAD porteurs de projets de télé médecine, CH Ancenis, CPTS, associations locales
Partenaires experts	GCS E Santé, ARS Pays de la Loire, CPAM, IREPS
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Plan de mobilisation régional en faveur des professions de santé, du social et du médico-social - Projets de santé des MSP, ESP, CPTS - Plans "Santé" des communes	
Description de l'action	
Favoriser le déploiement de nouveaux outils	
- Mettre en relation les professionnels de santé avec les partenaires (APMSL, Asalée, CPAM) pour la présentation des nouveaux métiers : assistants médicaux, IPA... - Favoriser la communication sur les métiers/missions peu connus : médecins coordonnateurs, exercice mixte... - Organiser des rencontres entre professionnels d'exercice coordonné sur des besoins, thématiques, problématiques identifiées (réseau inter-MSP / ESP, voire inter-CPTS à plus long terme) - Soutenir les démarches des professionnels ou structures d'exercice regroupé pour faciliter le développement des infirmiers en pratique avancée, IDE Asalée et assistants médicaux	

Accompagner les projets de développement de la télémédecine	
- Identifier les projets de télémédecine / télécabines en déploiement sur le territoire - Soutenir les porteurs de projet de télémédecine - Faciliter l'accès et faire connaître les services de télémédecine aux usagers	
Communiquer auprès de la population sur les nouvelles missions/pratiques des professionnels de santé et nouveaux outils (dossier médical partagé...)	
Développer des pratiques adaptées / projets spécifiques pour prévenir et limiter les freins à l'accès aux soins pour les personnes en situation de fragilités sociales (ex : développement de la pair-aidance)	
Public cible	Professionnels de santé du territoire Etablissements médico sociaux Habitants
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Evolution du nombre d'équipements de télémédecine Nombre et répartition des assistants médicaux, infirmiers en pratique avancée, infirmiers Asalée... Communication auprès de la population (type, fréquence...)	
Moyens financiers mobilisables	
ARS / CPAM (Aide à l'embauche d'assistants médicaux, soutien à la formation des IPA...)	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Hôpitaux de proximité et 3 CPTS susceptibles d'être moteurs du changement Couverture en équipement de télémédecine en EHPAD supérieure à la moyenne	
Points de vigilance	
La télémédecine suppose la mobilisation d'un professionnel de santé en accompagnement dans un contexte de tension RH	

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 3	Conduire des actions impactantes en prévention et promotion de la santé

Contexte

Un pilotage territorial et une meilleure coordination des projets de prévention et promotion de la santé à l'échelle de Mauges Communauté sont nécessaires pour :

- Consolider l'offre de prévention existante sur le territoire, par le soutien en soutenant le déploiement d'actions, et assurant une meilleure visibilité / valorisation des projets locaux.
- Capitaliser sur les actions de prévention et promotion de la santé mises en œuvre en infra-local et les porter à connaissance aux acteurs du territoire
- Communiquer sur les opérateurs départementaux et régionaux qui peuvent être sollicités pour outiller et renforcer les expertises des acteurs, tels que l'Association Addictions France, le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers, SRAE Nutrition...
- S'inscrire collectivement dans des projets de prévention et promotion de la santé (jouant sur la complémentarité / transversalité des interventions de chacun en se concertant lors d'appels à projet...)
- Constituer des réseaux d'acteurs locaux / relais pour agir dans les lieux de vie, au plus près des publics cibles (ex : en milieu scolaire / périscolaire, chantiers d'insertion, au travail, ...)

Objectifs	- Disposer d'une vision commune et partagée de l'offre en prévention entre Mauges Communauté et les 6 communes - Organiser la coordination des projets de prévention et promotion de la santé - Faire monter en compétences et appuyer les porteurs de projets en santé
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, communes
Contributeurs opérationnels	IREPS, MSA, CPAM
Partenaires experts	Associations et institutions compétentes en matière de santé
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projets de santé des MSP, ESP, CPTS - Plans "Santé" des communes	
Description de l'action	
Elaborer un programme pluriannuel d'actions de prévention et promotion de la santé :	
- Sur des thématiques identifiées au regard des enjeux locaux : alimentation et activité physique (vers la jeunesse notamment), sommeil, santé au travail (professions libérales, agriculteurs et soignants en particulier), soutien aux aidants, éducation thérapeutique, vaccination, bien vieillir, santé sexuelle - Inciter les acteurs locaux à décliner des actions de prévention via un appel à projet local	
Assurer un rôle de veille des projets et des actions :	
- Répertorier les actions de prévention des acteurs locaux au regard des thématiques définies dans le programme pluriannuel : communes, ESP CLAP, MSP, CPTS, hôpitaux de proximité, associations locales, centres sociaux...	
Communiquer sur les actions de prévention et promotion de la santé en développant des outils de communication en direction de la population avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles (principe de littératie en santé)	
Soutenir les porteurs de projets pour des actions plus impactantes et visibles :	
- Être le relai d'initiatives, d'informations sur les appels à projet - Favoriser la mise en réseaux des acteurs - Proposer un appui méthodologique en partenariat avec l'IREPS : méthodologie de projet, évolution des pratiques (aller vers...) ... - Identifier les professionnels "ressources" pour intervenir dans des actions	
Faire participer les habitants et/ou le tissu associatif à la construction des actions de prévention et promotion de la santé	

Public cible	Communes, structures d'exercice coordonné, établissements médico sociaux, associations compétentes en santé, centres sociaux... Habitants
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Programme pluriannuel des actions de prévention et promotion de la santé Nombre de réponses aux appels à projets, et le type d'acteurs associés à la réponse Nombre et type de projets soutenus par l'appel à projet local Nombre et typologie de formations réalisées Communication réalisée	
Moyens financiers mobilisables	
Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire (FNPEIS) ARS des Pays de la Loire ASEPT CPAM / MSA Appel à projet porté par Mauges Communauté	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Etat des lieux des projets / acteurs en cours à l'échelle de certaines communes (Beaupréau-en-Mauges, Mauges-sur-Loire...) Projet de Comité Consultatif Citoyen à Chemillé-en-Anjou	
Points de vigilance	
Actualisation des outils de cartographie interactive et de communication	

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 4	Prévenir les maladies chroniques et agir sur les déterminants de santé afin de limiter les facteurs de risque <i>Diabète, cancers, insuffisance cardiaque, maladie coronaire, troubles anxieux et dépressifs</i>

Contexte

Etat de santé de la population

- Principales maladies chroniques à l'échelle de Mauges Communauté : **diabète, cancers, insuffisance cardiaque, maladie coronaire** - une attention particulière est à porter aux **troubles anxieux et dépressifs**.
- Participation aux campagnes de dépistages :
 - Taux satisfaisants de participation aux dépistages du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus ; taux plus faibles identifiés à Montrevault-sur-Evre
 - 60,1% des femmes de 50 à 74 ans participent au dépistage du cancer du sein (contre 65,8% en Maine-et-Loire) : taux plus faibles constatés à Sèvremoine
- Participation aux campagnes de vaccination contre la grippe saisonnière plus faible à Mauges Communauté que sur le reste du département :
 - 61,2 % des personnes de 65 ans et plus sont vaccinées (contre 65,6 % en Maine-et-Loire) : taux plus faibles à Beaupréau-en-Mauges et Montrevault-sur-Evre.
 - 39,7% des 16-64 ans en ALD ou souffrant d'une maladie chronique sont vaccinées (contre 41,3% en Maine-et-Loire) : taux plus faibles à Sèvremoine et Beaupréau-en-Mauges.

Etat des dynamiques autour de la prévention des maladies chroniques

- **Des pratiques intéressantes et une dynamique à poursuivre** : des actions de prévention et promotion de la santé se sont développées en local. Certaines sont à valoriser pour être étendues à d'autres communes :
 - Les programmes d'Education Thérapeutique (ETP) en infra territorial, à recenser et à mieux faire connaître (ex : dans les pharmacies)
 - Les projets de prévention des maladies chroniques, indiqués dans les projets de santé des MSP, ESP, CPTS,
 - Déclinaison des campagnes nationales de dépistages des cancers dans les communes
- **Etablir ou renforcer les relations partenariales autour des thématiques prioritaires du CLS** afin de structurer et outiller les réponses à apporter par les partenaires.
- **Poursuivre le recensement de l'offre en prévention** pour améliorer la visibilité des actions et projets de prévention vers les publics cibles ainsi qu'aux associations, professionnels de santé, ... susceptibles d'être des relais pour aller vers les personnes en situation de précarité / isolées.

Une dynamique positive en matière de promotion de l'activité physique favorable à la santé

- Au cours du CLS 2017 – 2021, un réseau d'acteurs s'est structuré via la réponse à l'appel à projet « Maison sport-santé » en 2021. Le projet s'est concrétisé par la mise en place du bus sport-santé de l'Entente des Mauges qui couvre partiellement le territoire (Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Sèvremoine).
- Afin d'assurer la couverture territoriale de ce service, une articulation entre les missions du bus sport-santé de l'Entente des Mauges et l'action de Mauges Communauté en matière de sport santé est à construire, pouvant se concrétiser par le soutien aux associations sportives, en les accompagnant dans le développement d'une offre d'activité physique adaptée.

Objectifs	- Promouvoir le dépistage organisé des cancers en ciblant des populations et faciliter le diagnostic - Promouvoir et faciliter la prise en charge des principales maladies chroniques - Lutter contre les facteurs de risques des maladies chroniques et leurs complications
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, communes, CPAM, ARS

Contributeurs opérationnels	CH Cholet, Hôpitaux de proximité, professionnels de santé, associations / partenaires locaux, ARS, CPAM
Partenaires experts	Ligue contre le cancer, Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCCDC), Addictions France, SRAE nutrition, ...
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projets de santé des MSP, ESP CLAP, CPTS - Schémas "Santé" des communes - Projet régional de santé ARS	
Description de l'action	
Agir en faveur de la lutte contre la consommation du tabac et de l'alcool	
- Organisation de démarches de prévention des conduites addictives - Ouverture d'espaces sans tabac - Inscription dans les campagnes nationales de la lutte contre le tabac	
Sensibilisation et accès aux dépistages	
- Renforcer la promotion des campagnes de dépistage des cancers par l'inscription dans les campagnes nationales - Développer les démarches d'aller-vers / "hors les murs" / Equipements mobiles itinérants (radiologie / mammographie ; accompagnement des patients vers les centres de radiologie)	
Promouvoir / faire connaître les programmes d'éducation thérapeutique du patient auprès des professionnels de santé et des patients	
- En lien avec les projets de santé des structures d'exercice coordonné - Hôpital de jour pour la prise en charge des patients diabétiques - Parcours national de prise en charge des patients suivis pour insuffisance cardiaque (CPAM)	
Développer l'offre Sport Santé :	
- Sensibiliser et accompagner les associations locales (structuration d'une offre sport-santé) - Faire connaître l'offre sport santé auprès des professionnels de santé, de la population (On y va...)	
Public cible	Habitants de Mauges Communauté Publics à risques : jeunes, gens du voyage...
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre de : • Participants par communes aux campagnes nationales de dépistages organisés • Démarches innovantes / d'aller-vers / hors les murs pour faciliter l'accès aux dépistages et typologie Création d'espaces sans tabac et localisation	
Moyens financiers mobilisable	
Education thérapeutique du patient : aide au démarrage de l'ARS ; ACI CPAM pour les MSP / CPTS Actions de prévention : ARS, AAP MIDECA, Conférence des financeurs, Fondation de France, Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire (FNPEIS), Fonds de lutte contre les addictions (FLCA), AAP Mois sans tabac Subventions communales incitatives aux associations sportives engagées dans le sport/santé	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Travail en réseau entre Mauges communauté et les six communes Initiatives Soins de support à Chemillé-en-Anjou et Beaupréau-en-Mauges Projet médico soignant du GHT : besoins en radiologie, addictions, tabac Démarches d'aller-vers initiées sur le territoire : équipement mobile d'ophtalmologie, expériences issues de la crise sanitaire (démarches d'aller-vers pour la vaccination Covid via des équipes mobiles...) Ouverture d'espaces sans tabac (ex : Mauges sur Loire)	
Points de vigilance	
Cartographie incomplète des acteurs et des projets déployés sur le territoire, actions clairessemées, portées par une diversité d'acteurs	

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 5	Développer et renforcer la dynamique de prévention autour des besoins de l'enfant et des parents

Contexte

Situation démographique de Mauges Communauté

- La **part des 0 – 14 ans** est importante à Mauges Communauté, constituant la première catégorie de population du territoire.
- En 2019, une proportion plus élevée d'enfants âgés **de 0 à 5 ans** à Mauges Communauté (soit 9%, contre 8% en Maine-et-Loire, et 7% dans les Pays de la Loire et la France métropolitaine).
- Les **communes les plus jeunes** sont Orée d'Anjou et Sèvremoine (comptant également une proportion plus importante de couples avec enfants).

Structure familiale à Mauges Communauté

- **Augmentation du nombre de familles monoparentales** : plus marquée à Orée d'Anjou, où un bond de plus d'un point est constaté entre 2013 et 2019. *A titre informatif, selon l'étude Elfe-PMI décrivant les bilans de santé réalisés en petite ou moyenne section de maternelle dans 30 départements métropolitains, les taux d'enfants présentant des difficultés de langage ou de développement psychomoteur à 3,5 ans sont nettement plus élevés au sein des familles monoparentales et des familles ayant au moins un des parents inactifs.*
- Le diagnostic territorial a mis en lumière des **difficultés liées à la parentalité** : des conseils à la parentalité très demandés auprès des proches, des professionnels de santé ou de l'école.

Dynamiques autour de la parentalité et de l'enfance sur les Mauges

- De **nombreux projets** existent sur le territoire, portés par des acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Il y a nécessité de **mieux coordonner les actions existantes** pour décroiser les secteurs sanitaire et social, en construisant **une réponse locale**.
- Réseaux d'acteurs historiques et reconnus : services de PMI, Education nationale, Réseau Parentalité49, et de réseaux d'acteurs locaux : relais petite enfance, centres sociaux, associations, Lieux Accueil Enfants Parents, MSP, hôpitaux de proximité, CPTS d'Ancenis, ...
- Les projets de santé de quatre **maisons de santé pluriprofessionnelles** du territoire font mention d'actions en lien avec la **prise en charge de la santé des enfants et la santé périnatale** : PSTEL à Mauges-sur-Loire, MSP de Beaupreau - Espace Santé Centre Mauges et MSP Orée d'Anjou
- Un **partage des rôles entre Mauges Communauté et les communes** est nécessaire au regard des dynamiques et projets en cours dans chacune d'elles (CTG, PEDT).
- Les actions relatives à la **promotion des dispositifs et services d'accompagnement à la parentalité**, à l'accompagnement des **familles monoparentales et/ou en situation de vulnérabilités** sociales, peuvent être intégrées aux **politiques et actions communales** du fait de leur proximité et des possibles liens déjà établis avec acteurs sociaux, associations, écoles, etc.

Objectif	- Informer / sensibiliser les parents aux comportements favorables à la santé des enfants, ainsi que les professionnels de la petite enfance
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, communes
Contributeurs opérationnels	CH Cholet (CMPP), Hôpitaux de proximité, professionnels de santé, associations / partenaires locaux, services PMI, Education nationale (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté CESC), MSA, CAF
Partenaires experts	Plateforme PCO – TND
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Schéma Départemental des services aux familles 2021 – 2025 - Convention Territoriale Globale des communes - Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté - Politiques éducatives de santé de l'Education nationale et de l'enseignement catholique - Stratégie nationale sport santé (SNSS) 2019-2024	
Description de l'action	
Prendre connaissance des projets CTG / politique enfance - jeunesse de chaque commune, et plus précisément les projets autour de :	
- L'accueil du jeune enfant, la jeunesse, l'accompagnement à la parentalité, l'animation de la vie sociale	
Développer des actions Préventions santé dès le plus jeune âge, en lien avec les projets des communes :	
- Promouvoir l'appel à projets REAAP en s'appuyant sur le réseau parentalité Cholet/Mauges - Communiquer sur les actions parentalité en lien avec la Santé (site internet parents49) - S'inscrire dans la semaine nationale de la petite enfance, Naître et grandir, ... - Sensibiliser et former les équipes éducatives et encadrantes aux comportements favorables à la santé : numérique et écrans, alimentation, qualité de l'air, troubles de l'apprentissage	
Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels de santé et le secteur social et éducatif	
- Répertorier et communiquer sur les projets de Santé Parentalité portés par les professionnels de santé (Cf. le Schéma départemental des services aux familles) - Informer les professionnels de santé et le secteur social et éducatif sur les ressources mobilisables pour une orientation des parents dans le cas d'une problématique détectée	
Public cible	Familles, enfants, jeunes enfants de Mauges Communauté Professionnels de la petite enfance, secteur éducatif
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre de : • Professionnels de la petite enfance et de l'enfance formés aux comportements favorables à la santé • Actions santé réalisées en partenariat avec les communes, les référents CTG et les acteurs de la petite-enfance et de l'enfance (crèches, assistants maternels, centres de loisirs, ...) et typologie / territoire • Temps forts / événements collectifs organisés et leur fréquentation	
Moyens financiers mobilisables	
MILDECA Programme des 1000 premiers jours CPAM (Fonds de lutte contre les addictions, ACI des MSP / CPTS) ARS MSA - Appel à projets Grandir en milieu rural CAF - Appel à projets REAAP	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Une dynamique autour de la parentalité et du bien-être de l'enfant qui se structure à l'échelle des communes, au moyen des conventions territoriales globales, des centres sociaux, des projets de santé de certaines maisons de santé pluriprofessionnelles, ...	
Points de vigilance	
Articulation avec la politique de la CAF de Maine et Loire	

AXE 1	FAVORISER L'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS
Fiche-action 6	Développer et renforcer la dynamique de prévention autour des besoins des aidants

Contexte

Le CLS 2017 – 2021 a vu se structurer sur le territoire des Mauges des actions autour du soutien aux aidants, se concrétisant notamment par la création d'un comité local des aidants, en lien avec l'Union Départementale des Associations Familiale, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), le Centre Local du Handicap et le CLS, et en vue d'évaluer les besoins de répit des aidants. Malgré les besoins grandissants, la dynamique est mise en sommeil, faute de porteur du comité local. L'évaluation du CLS 2017 – 2021 a montré que le soutien aux aidants a été une thématique insuffisamment développée dans le cadre de ce CLS et que le besoin de structurer une action à l'échelle du territoire des Mauges se fait toujours ressentir.

Objectifs	- Faire connaître et coordonner les actions autour du soutien aux aidants - Assurer un équilibre territorial et un maillage de proximité de l'offre de prévention
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLIC, CLH), communes
Contributeurs opérationnels	Plateformes de répit, associations / partenaires locaux, SSIAD, SAD, EHPAD, MSA, Hôpitaux de proximité, professionnels de santé
Partenaires experts	Caisses de retraite, CD 49, UNIOPSS (semaine bleue), Siel Bleu, France Alzheimer, France Parkinson, UDAF, MSA (ingénierie)
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Schéma départemental de l'Autonomie 2023 – 2027 - Schémas gérontologiques des communes - PRS	
Description de l'action	
Structurer la coordination des acteurs :	
- Relancer le comité local des aidants pour un partage des problématiques et enjeux en matière de prévention, repérage et gestion des risques d'épuisement des aidants - Evaluer l'intérêt de porter des actions communes (journée nationale des aidants)	
Développer l'offre locale de soutien aux aidants pour couvrir le territoire, la rendre plus lisible :	
- Recenser les actions existantes - Innover dans les réponses proposées (format, public cible dont fratries) - Faire monter en compétences les aidants pour la prise en charge des personnes aidées - Soutenir les porteurs de projets – ingénierie de projet	
Communiquer aux partenaires et à la population sur l'offre existante	
Public cible	Aidants
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Moyenne d'âge et nombre de participants aux ateliers / événements collectifs autour du bien-vieillir	
Fréquence de rencontre du Comité local des aidants et nombre/typologie de partenaires impliqués	
Nombre, type et couverture territoriale de l'offre locale créée	
Moyens financiers mobilisables	
Conférence des financeurs (CNSA / CD 49)	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Déploiement locale de la politique nationale d'aide aux aidants (PA/PH)	
Points de vigilance	

AXE 2	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE
Fiche-action 7	Construire une offre de prévention adaptée aux adolescents et aux jeunes adultes

Contexte

Le diagnostic territorial fait état d'un mal-être croissant des adolescents et des jeunes adultes, ainsi que de troubles mentaux et du comportement, et d'un manque d'offre d'accueil généraliste des adolescents.

A l'échelle du Maine-et-Loire, comparativement à la moyenne nationale, **deux indicateurs témoignent d'une situation significativement moins favorable**⁴ :

- Jeunes de 18-24 ans pris en charge pour **troubles mentaux et du comportement (2016)** : 1 284 jeunes de 18 à 24 ans ont été pris en charge pour troubles mentaux et du comportement. L'IC du Maine-et-Loire est de 111, supérieur à l'IC des Pays-de-la-Loire (107) et de France (100)
- Jeunes de 18-24 ans hospitalisés en **séjour pour lésion traumatique (2016)** : 939 jeunes de 18 à 24 ans ont été hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique. L'IC du Maine-et-Loire est de 109, inférieur à l'IC des Pays-de-la-Loire (130), mais supérieur au taux de la France (100).

Ces constats sont confirmés par le **diagnostic territorial** établi en préfiguration du **PTSM du Maine-et-Loire** qui met en lumière :

- Un **recours non négligeable aux urgences** (pédiatriques et générales) du CHU, du CH de Cholet et de Saumur pour des jeunes comme porte d'entrée à une hospitalisation ou un suivi
- Un **enjeu d'accompagnement des adolescents souffrant de problème d'addictologie, d'anorexie mentale ou de syndrome dépressif**, pour lesquels il n'existe pas de parcours de soins structuré (adolescents accueillis dans des unités de pédiatrie de courts séjours au CHU, au CH de Cholet et de Saumur alors que leur durée de prise en charge est longue)
- Les **adolescents identifiés comme public prioritaire dans le cadre du questionnaire** (61,8% des répondants au questionnaire à destination des professionnels diffusé pour alimenter le diagnostic)

Objectifs	- Repérer précocement les signes de souffrance psychique des adolescents - Assurer un maillage territorial de proximité de l'offre de prévention en santé mentale à destination des adolescents et jeunes adultes - Offrir des lieux d'accueil accessibles et non stigmatisants
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, ARS, Coordonnateur PTSM
Contributeurs opérationnels	MSA, Mission locale, CH Cholet (CMP, CMPEA, Equipe Mobile de Liaison pour Adolescents), CESAME, réseau d'acteurs jeunesse (centres sociaux, Points Accueil Ecoute Jeunes, établissements scolaires, communes...), Education nationale (Parcours éducatif de santé - comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)), professionnels de santé
Partenaires experts	Maison des adolescents, IREPS
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projet Territorial en Santé Mentale du 49 - Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie	

⁴ Les données proviennent de la plateforme PISSTER (ORS) - Exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016

Description de l'action	
Poursuivre la sensibilisation aux compétences psychosociales auprès des : - Jeunes et leurs familles (parents et fratrie) - Éducateurs (animateurs Jeunesse, personnel de l'éducation nationale) - Intervenants extérieurs (travailleurs sociaux...)	
Recenser les actions / acteurs / outils existants pour développer l'innovation dans les modalités d'intervention - Poursuivre les actions d'aller-vers (ex : interventions des animateurs jeunesse dans les collèges) et de développement d'outils ludiques (ex : escape game de la MSA) - Améliorer le climat scolaire et offrir des conditions favorables à la santé mentale (lutte contre harcèlement et discriminations), développer un parcours éducatif du jeune - Mobiliser les outils numériques et déployer des actions sur les réseaux sociaux de type « promeneurs du net » - Développer la prévention par les pairs	
Offrir des lieux d'accueil accessibles et non stigmatisants, itinérant, aller-vers, ... - Développer des lieux d'accueil et d'écoute (sur le modèle PAEJ par ex., dans les lieux de vie, ...) - Étudier l'opportunité du déploiement de la Maison des Adolescents sur le territoire - Travailler avec les professionnels de santé (ESP, MSP) pour renforcer le parcours des jeunes en souffrance, avoir des permanences, ...	
Mieux accompagner et soutenir les parents d'adolescents : - Répertorier et développer des espaces d'écoute et d'entraide, avec ou sans médiation, ouverts aux parents, fratries voire grands-parents pour évoquer des problématiques autour de la santé mentale	
Public cible	Adolescents et jeunes de 11 à 25 ans et leurs parents Professionnels du secteur social, éducatif
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Intervention de la Maison des Adolescents sur le territoire (antenne, permanences, ...) Création de lieux / espaces écoute santé sur le territoire Actions mises en place / nombre de participants / profils / territoires Nombre de : • Participants aux formations "compétences psychosociales" • MSP/Professionnels de santé participant aux actions autour de la santé mentale des jeunes	
Moyens financiers mobilisables	
ARS, CPAM (PSSM jeunes), MSA, REAAP	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Réseaux d'acteurs jeunesse sur le territoire PTSM	
Points de vigilance	

AXE 2	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE
Fiche-action 8	Mieux faire connaître les ressources existantes et renforcer leurs expertises

Contexte

Le diagnostic territorial met en exergue l'**éloignement géographique de l'offre de prévention et de soins en santé mentale**, et les difficultés pour les acteurs du territoire à orienter les usagers en raison d'une couverture territoriale de Mauges Communauté divisée en trois secteurs de psychiatrie pour la sectorisation adulte et infanto-juvénile, d'une méconnaissance de l'existant et du manque d'expertise en santé mentale sur le territoire. Le questionnaire transmis aux partenaires lors de la phase de diagnostic territorial a mis en lumière **le besoin de soutien dans le suivi des patients / usagers en souffrance psychique** – près de la moitié des répondants (100/198) estimant qu'il s'agit d'une des étapes du parcours face à laquelle ils ont le plus de difficultés.

Objectifs	- Faciliter l'accès et la compréhension de l'offre en santé mentale existante à l'échelle infra et supra territoriale - Mieux orienter les usagers selon leurs besoins - Développer et renforcer les partenariats entre psychiatrie et partenaires locaux
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, ARS, Coordonnateur PTSM, CH Cholet (CMP, CMPEA)
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé, MSA, CPAM
Partenaires experts	Dispositif Vigilans, plateforme 3114
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projet Territorial en Santé Mentale du 49 - Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie (prévention du suicide et repérage des souffrances psychiques)	
Description de l'action	
Identifier et faciliter l'accès à l'offre en santé mentale	
- Informer la population et les acteurs du territoire sur les ressources existantes en santé mentale, cartographier l'offre - Définir des modalités d'intervention avec les partenaires : ouverture de permanences sur le territoire (dans des MSP, centres de santé, centres sociaux), participation conjointe à des actions collectives, ... - Renforcer les actions / ressources existantes (exemple du réseau sentinelle de la MSA)	
Développer et renforcer les partenariats entre psychiatrie et acteurs locaux	
- Renforcer les compétences des acteurs de proximité (consultations avancées, IPA en santé mentale, infirmiers spécialisés en santé mentale...) - Renforcer les projets partenariaux à travers la mise en place d'un parcours visant à améliorer le repérage précoce de la dépression, en lien avec les équipes pluriprofessionnelles de soins primaires	
Public cible	Tout public, les professionnels de santé, acteurs de 1 ^{ère} ligne (repérage/orientation)
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Outils de communication sur l'offre existante Nouvelle offre sur le territoire / partenaires engagés Nombre de : • MSP / ESP participant au parcours visant à améliorer le repérage précoce de la dépression	

• EHPAD proposant des téléconsultations psycho-gériatriques • IPA santé mentale formés
Moyens financiers mobilisables
ARS, MSA
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience
Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie 2022 - 2026 : - Suicide : déploiement continu de Vigilans, formations en prévention, formation des médecins généralistes, prévention de la contagion suicidaire et mise en place du numéro national (3114)
Points de vigilance

AXE 2	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE
Fiche-action 9	Consolider les connaissances et les compétences en santé mentale des acteurs non spécialistes

Contexte

Le CLS 1 a amorcé les démarches pour développer une culture commune en santé mentale sur le territoire, au moyen notamment de l'organisation d'une Semaine d'Information en Santé Mentale (SISM). Le diagnostic territorial préfigurant le CLS 2.0 fait état du besoin de **sensibiliser, d'(in)former un grand nombre de partenaires, spécialiste ou non en santé mentale**, au repérage, à l'orientation et à la prise en charge des situations de souffrance psychique. Le développement d'actions permettant aux acteurs de proximité d'acquérir les compétences nécessaires pour repérer et orienter les personnes présentant des signaux d'alertes est un enjeu important pour le territoire des Mauges. Il s'agit de d'inscrire ces actions dans une continuité au cours de l'année en identifiant et accompagnant des acteurs intervenant au plus près des usagers. A titre d'exemple :

- Les **sage-femmes** pour le repérage systématique de la dépression post-partum (LFSS 2022 – Dispositif des 1000 premiers jours de l'enfant) ;
- Les **infirmiers à domicile** pour le repérage des fragilités des personnes isolées, tout comme les pédicures-podologues, les pharmaciens, etc ;
- La **communauté enseignante** pour repérer et orienter les élèves en situation de souffrance psychique ;
- Une **coopération plus soutenue avec et entre les associations et tout partenaire issu de la société civile**, les **acteurs du quotidien** (ex : associations d'aide alimentaire, centres sociaux, MSA, CCAS, France Services...).

Objectifs	- Développer une culture commune en santé mentale - Renforcer les connaissances et les compétences en santé mentale des acteurs non spécialistes
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, MSA, ARS, Coordonnateur PTSM
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé, GEM, CH Cholet, CESAME, Conseil Départemental (MDS)
Partenaires experts	CREHPSY, Psycom
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projet Territorial en Santé Mentale du 49 - Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie - Plan mal être	
Description de l'action	
Poursuivre l'information et la sensibilisation du grand public à la santé mentale	
- Organisation annuelle des Semaines d'Information en Santé Mentale	
Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du champ de la santé mentale	
- Conduite de projets / actions communes : conférences, ateliers, ciné débat...	
Proposer des formations pluriprofessionnelles à destination des acteurs de 1ère ligne	
- Professionnels du périscolaire, acteurs du secteur médico-social, professionnels de santé libéraux (kinésithérapeute, infirmier, médecin-généraliste), bailleurs sociaux, gendarmes, pompiers, ...	

- Formation Premiers secours en santé mentale, sentinelles...	
Public cible	Tout public, acteurs de 1^{ère} ligne
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Typologie des outils d'information déployés Nombre de : • Formations / typologie • Professionnels formés et typologie • Actions de sensibilisation à la santé mentale • Profil des acteurs impliqués dans les actions • Participants aux semaines d'information en santé mentale	
Moyens financiers mobilisables	
ARS, CPAM (PSSM jeunes), MSA	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
- Feuille de route nationale santé mentale et psychiatrie 2022 - 2026 : Expérimentation en 2023 d'un module de formation aux premiers secours en santé mentale centré sur les personnes âgées - Formation des professionnels intervenant auprès des personnes âgées à domicile et en établissement au module Sentinelle (formation actualisée en prévention du suicide)	
Points de vigilance	

AXE 2	RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE
Fiche-action 10	Etudier la faisabilité de la création d'un Conseil Local de Santé Mentale

Contexte

Les actions initiées au cours du CLS 1 ont permis de partager des réflexions autour de :

- **La structuration d'interventions locales** sur la prévention du suicide, le développement des compétences psychosociales
- **La mise en réseau de partenaires engagés sur la thématique** : CLIC, MSA, centres sociaux, et leur réseau d'acteurs de proximité
- **Le développement d'une culture commune** via les réflexions amorcées sur les CLSM, la mise en place des Semaines d'Information en Santé Mentale, ...

Ces démarches participent d'une part, à l'acculturation progressive des élus et des acteurs de proximité aux enjeux de santé mentale, d'autre part, à une meilleure connaissance des acteurs œuvrant dans ce champ, et enfin, à la mobilisation et la création d'un réseau d'acteurs. Tout ceci forme un pré-requis essentiel à la création d'un CLSM. Cette fiche-action s'inscrit dans la continuité de la précédente, en structurant à l'échelle du territoire des Mauges une organisation territoriale de la santé mentale permettant d'apporter des réponses adéquates et immédiates aux acteurs repérant des situations de fragilités.

Objectif opérationnel	- Créer un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté, ARS, Coordonnateur PTSM
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé, CH Cholet (CMP, CMPEA), CESAME, MSA, GEM, UNAFAM
Partenaires experts	CCOMS, Crehpsy
Articulation avec d'autres plans locaux	
- Projet Territorial en Santé Mentale du 49	
Description de l'action	
Créer les conditions favorables à la création d'un Conseil Local de Santé mentale :	
- Accompagner la réflexion des élus et des acteurs à co-construire un CLSM : compréhension des enjeux, des modalités de déploiement - Définition commune de thématiques prioritaires	
Mise en œuvre du Conseil Local de Santé Mentale :	
- Création des instances (comité de pilotage et assemblée plénière) - Animation de la démarche et de groupes de travail	
Public cible	Tout public
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Création du CLSM	
Nombre de partenaires associés	
Coordination des acteurs : effet de la dynamique	
Moyens financiers mobilisables	
ARS pour la fonction de coordination du CLSM	
Mauges Communauté	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Intérêt de la psychiatrie de Cholet, des élus et des acteurs locaux à s'engager dans une démarche collective autour de la santé mentale	
Ouverture d'une antenne GEM à Beaupreau en septembre 2023	
Points de vigilance	
Contexte de tension RH en psychiatrie	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 11	Renforcer les projets favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap et lutter contre les idées reçues et la stigmatisation

Contexte

Le diagnostic local de santé préalable au CLS 1 ayant mis en évidence les difficultés d'accès de l'utilisateur à l'information et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leurs démarches, le sujet de l'intégration des personnes en situation de handicap a été une thématique investie dans le cadre du CLS 2017 – 2021. Le CLS a ainsi renforcé le travail en réseau entre les partenaires du territoire, débouchant à la création du **Centre Local du Handicap (CLH)**. Ce dispositif a pris une ampleur telle, qu'il est aujourd'hui un dispositif à part entière, se plaçant comme partenaire du CLS. Le CLH est porté par Mauges Communauté, finançant un poste de référent handicap. Le CLH a pour rôles de :

- Accompagner les usagers de 0 à 60 ans sur 3 niveaux : Information, conseil et orientation vers le bon interlocuteur ; Accompagnement aux démarches administratives pour les dossiers MDA (relai de proximité MDA) ; Prise en charge des situations plus complexes.
- Animer un réseau de partenaires autour de 3 thématiques : Enfance jeunesse, Emploi et insertion professionnelle, Adulte et vieillissement.

Aujourd'hui, au regard des attentes remontées par les partenaires du territoire, il y a nécessité de poursuivre les chantiers lancés et animés par le CLH, sur le champ notamment de **l'interconnaissance, de la coopération et de la coordination des acteurs du territoire, mais également de la déstigmatisation**. L'inscription de cette thématique dans le CLS permet de jouer sur la complémentarité du réseau d'acteurs propre d'une part au CLH (les services du Conseil départemental tels que la MDPH, les ESMS, les personnes en situation de handicap ainsi que les parents / d'enfants en situation de handicap, ...) et d'autre part au CLS (les établissements sanitaires, professionnels de santé, population générale, ...).

Objectifs	- Fédérer les acteurs du territoire autour de la thématique du handicap - Créer des conditions favorables à l'inclusion des personnes en situation de handicap - Lutter contre les idées reçues et la stigmatisation
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLH)
Contributeurs opérationnels	Etablissements sociaux et médico-sociaux des Mauges, associations dont associations de parents d'enfants porteurs de handicap, Communauté 360, Maison Départementale de l'Autonomie
Partenaires experts	Plateforme Handisanté 49, PFR Handicap Maison Départementale de l'Autonomie
Articulation avec d'autres plans locaux	
PRS Schéma Départemental des services aux familles 2021 – 2025 Schéma départemental de l'Autonomie 2023 - 2027	
Description de l'action	
Sensibiliser le grand public au handicap :	
- En poursuivant les actions du collectif Soli Mauges - En diversifiant les modes de sensibilisation (témoignages...)	
Sensibiliser et accompagner les structures à s'ouvrir au public en situation de handicap :	
- Organisation de temps de sensibilisation, formation auprès des élus, en milieu scolaire, en milieu ordinaire / clubs de sports, d'activités socioculturelles / emploi type DuoDay / habitat	

Rendre lisibles les parcours, pour faciliter les orientations (accès aux soins, aux activités culturelles, sportives et de loisirs) :	
- Annuaire des structures proposant des activités pour les personnes en situation de handicap, formées à la prise en charge des personnes en situation de handicap - Interconnaissance entre les acteurs	
Public cible	Habitants de Mauges Communauté Elus, associations, établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre et type de partenaires associés au Collectif Soli'Mauges Nombre d'évènements organisés et nombre de participants à ces évènements Nombre et type d'associations, établissements sensibilisés Création d'outils Amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap	
Moyens financiers mobilisables	
Mauges Communauté (via le CLH) Conseil Départemental – conférence des financeurs	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Le Conseil Régional des Pays de la Loire souhaite expérimenter un label Acteur ligérien inclusif pour valoriser les acteurs du territoire qui s'engageraient pour l'inclusion avec une marque spécifique de reconnaissance	
Points de vigilance	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 12	Organiser une meilleure prise en charge de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement de la petite enfance à l'adolescence

Contexte

- **Réalisation des diagnostics de Trouble du Spectre Autistique par l'équipe de pédopsychiatrie du CMP de Cholet** (depuis 2010 en lien avec le Centre de Ressource Autisme) pour les patients des Mauges avec un délai de prise en charge d'un an.
- **Repérage tardif des troubles neurodéveloppementaux** tels que troubles de l'attention, de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe), hyperactivité, troubles du spectre autistique.
- **Difficultés dans l'orientation des familles et des enfants atteints de troubles de neurodéveloppement** : manque de formation des enseignants et des animateurs périscolaires, difficultés d'accès à un diagnostic, délais d'attente importants pour le CAMSP / CMPP ; un besoin de remettre les médecins traitants / généralistes au centre de la prise en charge, et mieux soutenir les parents dans le parcours de leur enfant – au besoin, réorienter vers les médecins des services de PMI / la maison des solidarités si pas de médecin.
- **Des parents et des fratries démunis**, ayant besoin de soutien pour mieux comprendre les troubles et besoins de leur enfant, frère ou sœur, d'être orientés et soutenus dans les démarches (avant même le diagnostic, dès lors qu'il y a une suspicion)
- **Inclusion des enfants en milieu ordinaire** : le renforcement des liens avec la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) est essentiel, pour notamment accompagner les familles dans la constitution des dossiers d'Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) (lien Directeur de l'école – MDA - Familles) – la complexité des démarches administratives semble décourager certaines familles.
- **Nécessité de développer les compétences parentales / des programmes de guidance parentale** pour prévenir la survenue voire l'aggravation de certains troubles, et apaiser / faciliter la vie au quotidien.

Objectifs	- Structurer un parcours de bilan et d'intervention précoce - Sensibiliser et former les professionnels de santé et professionnels de l'enfance et de la petite-enfance au repérage précoce - Développer et renforcer l'accès à des services de soutien pour les parents d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux, et les fratries
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLH), Coordonnateur PTSM
Contributeurs opérateurs	CPTS Ancenis, établissements et services médico sociaux, communes, professionnels de santé, associations locales de parents (Association Epi 'Alors, association Pas à Pas ...), PMI, CH Cholet (CMP, CMPEA, SIPHAD, UDP), CESAME, Education Nationale
Partenaires experts	SRAE Troubles des apprentissages, APEDYS 49, Plateforme de Coordination et d'Orientation des TND, CRA (centre ressource Autisme), PARH
Articulation avec d'autres plans locaux	
Projet Territorial de Santé Mentale	
Description de l'action	
Sensibiliser et former les professionnels de santé, de la petite-enfance et l'enfance et de l'Education nationale au repérage précoce des troubles du neurodéveloppement : - Organisation de formation / sensibilisation sur le repérage des troubles du neurodéveloppement pour les acteurs (professionnels de santé, de la petite enfance, familles / usagers ...) - Promotion de la formation des médecins généralistes au repérage des TND, à la coordination du parcours diagnostic, le diagnostic et la coordination de la prise en charge	

Structurer les parcours de prise en charge	
- Etat des lieux de l'existant : recensement des professionnels de santé formés au neurodéveloppement pédiatrique, à la prise en charge sensorimotrice, ... - Interconnaissance entre les acteurs médicaux, paramédicaux et sociaux - Organisation d'un parcours de prise en charge du patient / Gradation des soins - Renforcement des connaissances et compétences des équipes encadrantes et éducatives dans la prise en charge de l'enfant porteur de TND ; signes précoces, orientation des familles, aménagement physique pour accueil de l'enfant, ... (périscolaire, cantine, ...)	
Développer et renforcer l'accès à des services de soutien pour les parents d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux et les fratries	
- Formation des proches – aidants (fratries, ...) via le CRA Pays de la Loire - Outiller les familles pour mieux prendre en charge leur enfant : guides, formation « parents d'enfant TSA TND », pair aideance...	
Public cible	Tout public
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre et typologie de : • Temps de sensibilisation aux TND • Participants aux sensibilisations aux TND • Professionnels de santé formés au repérage et à la prise en charge des TND • D'actions de soutien aux parents / fratries mis en œuvre	
Moyens financiers mobilisables	
Mauges Communauté (via le CLH) REAAP ACI des MSP et CPTS	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Sur le territoire - Actions d'information organisées sur le territoire - Associations regroupant des parents d'enfants "dys" - Structuration des parcours à l'échelle départementale via la plateforme PCO TND Echelle nationale - Module de sensibilisation-formation dédié aux troubles du neurodéveloppement en ligne - Outils de repérage/documents de vulgarisation existants : Identidys + Outils de repérage TND : https://www.tndtest.com/ - Renforcement de l'offre de formation au repérage et à la prise en charge précoces des troubles du neurodéveloppement, via le déploiement d'une offre de DPC auprès des médecins généralistes et des pédiatres	
Points de vigilance	
Nécessaire prise en compte des travaux menés à l'échelle départementale / régionale par le PARH, le CRA...	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 13	Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap et leur aidant naturel

Contexte

Le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap est une thématique nouvelle pour le territoire des Mauges dans le cadre du CLS. Les professionnels ont témoigné de difficultés pour accueillir des personnes en situation de handicap en Etablissements d'hébergement pour personnes âgées, compte tenu de la différence d'âge (entrée en dépendance précoce des personnes en situation de handicap) et des besoins spécifiques de cette population.

Ce constat fait état d'une **difficulté plus globale de prise en charge du vieillissement des personnes en situation de handicap**. Les structures de plus de 60 ans ne connaissent pas le « monde du handicap ». Il y a un vrai besoin de travailler l'interconnaissance et de permettre d'anticiper l'intégration en établissement (situation d'urgence de rupture souvent vécue par les familles du fait de l'absence de lien en amont pour préparer l'entrée en établissement). En plus de la nécessité de consolider le travail d'interconnaissance, les partenaires soulèvent des difficultés à recenser et repérer les familles concernées.

Objectifs	- Apporter une réponse globale sur l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap dans une approche intersectorielle - Accompagner les personnes handicapées vieillissantes et leurs aidants à anticiper des solutions d'accompagnement alternatives
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLH – CLIC)
Contributeurs opérationnels	ESMS, ESAT, Hôpital de proximité, EHPAD, SSIAD/SAAD, Maison départementale de l'Autonomie, CCAS
Partenaires experts	Conseil départemental, CARSAT, Communauté 360, PFR Handicap, UDAF49, DAC
Articulation avec d'autres plans locaux	
Schéma départemental de l'Autonomie 2023 - 2027	
Description de l'action	
Mieux connaître les besoins, repérer et accompagner les parents vieillissants de personnes en situation de handicap via le CLIC et les CCAS - Sensibilisation et information des parents vieillissants sur les orientations possibles - Réunions dans les ESAT du territoire pour prévenir les situations de ruptures liées au vieillissement du proche aidant, accompagner les familles à la préparation d'un projet de vie (dont volet administratif MDPH) - Création d'espaces pour favoriser l'échanges entre pairs, usagers et aidants naturels - créer des liens type « parrainage » pour rompre la solitude entre une personne âgée et une personne en situation de handicap	
Organiser des réponses adaptées pour permettre à la personne de continuer à vivre dans son lieu de vie : - S'appuyer sur le groupe de travail handicap et vieillissement du CLH : - o Coordination des acteurs PA/PH, en intégrant les professionnels médicaux et paramédicaux - o Mutualiser et partager un plateau et des réponses techniques de prise en charge des adultes en situation de handicap vieillissants entre EHPAD, SSIAD, SAAD, foyer de vie, FAM, MAS, faciliter les transitions, ... - Diversifier les types d'accompagnement : intervention à domicile, habitat / accueil partagé, dispositifs passerelles ou d'accueils temporaires, ... - Organiser une réponse aux situations d'urgence en cas d'hospitalisation / décès de l'aidant (recensement des places)	

Proposer des formations, des temps de sensibilisation communs aux professionnels des secteurs du handicap et de la g�rontologie sur la perte d'autonomie, le vieillissement de la personne en situation de handicap :	
- Formations communes des �quipes � l'accompagnement des personnes vieillissantes dans les �tablissements (sp�cificit�s du handicap, techniques de communication et formation � la g�rontologie et aux soins) - Immersion des �quipes des EHPAD dans un foyer d'accueil m�dicalis� et/ou maison d'accueil sp�cialis�e (et r�ciproquement), formations conjointes, ...	
Public cible	Personnes en situation de handicap �g�es et leurs aidants Les professionnels des �tablissements et services m�dico sociaux
Suivi et �valuation (indicateurs d'activit�)	
Nombre et typologie de : • Formations communes • �v�nements « immersifs » organis�s • D'accompagnements • Professionnels participants aux travaux autour de la coordination PA/PH Am�lioration des prises en charge (par profil, r�ponse apport�e)	
Moyens financiers mobilisables	
Mauges Communaut� (via le CLH)	
Points facilitateurs, d�marches engag�es, retours d'exp�rience	
Centre Local du Handicap Mauges Communaut� Ouverture des animations de certaines r�sidences autonomie aux associations de personnes en situation de handicap Dispositif Innovant de Vie � Domicile de Mauges sur Loire	
Points de vigilance	
Leviers inh�rents � l'outil CLS limit�s pour les actions relevant de la transformation de l'offre m�dico-sociale pour les personnes en situation de handicap	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 14	Mettre en place une organisation innovante, graduée et de proximité sur le repérage précoce des fragilités ou de situations à risques des personnes âgées

Contexte

- **Un territoire vieillissant** : entre 2008 et 2019, le nombre de personnes âgées sur le territoire des Mauges croît plus rapidement que les autres catégories d'âge, passant de 13 553 personnes âgées de 60 à 74 ans en 2008 à 17 228 en 2019 et de 9 745 personnes âgées de 75 ans ou plus en 2008 à 11 394 en 2019 (INSEE, 2019) – le phénomène de vieillissement est cependant moins marqué qu'aux échelles régionale et nationale.
- Les communes de Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre et Beaupréau-en-Mauges sont particulièrement vieillissantes ; l'indice évolue de près de 13 points à Mauges-sur-Loire, passant de 70 en 2013 à 83 personnes âgées pour 100 jeunes en 2019 (INSEE, 2019)
- **Eléments prioritaires issus du diagnostic :**
 - Repérage et suivi des personnes âgées en souffrance psychique
 - Prévention, repérage et gestion des risques d'épuisement des aidants familiaux
 - Lutte contre l'isolement social
 - Adaptation du domicile à la perte d'autonomie
 - Formation aux troubles psychiatriques et aux troubles du comportement des professionnels du domicile et des établissements

Objectifs	- Organiser le repérage des fragilités sur Mauges Communauté - Améliorer la prévention, le dépistage des troubles psychiques pouvant apparaître au moment du vieillissement - Anticiper l'adaptation du logement à la perte de l'autonomie
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLIC), ARS
Contributeurs opérationnels	Hôpitaux de proximité, professionnels de santé, Ssiad / sad, Coordonnateur PTSM, CH Cholet, CPTS, Gériopsychiatrie, MSA, EHPAD, équipes mobiles
Partenaires experts	Gérontopôle, DAC, CARSAT / Agirc Arrco, inter URPS, GHT 49
Articulation avec d'autres plans locaux	
Schéma départemental de l'Autonomie 2023 – 2027 Stratégie Régionale de la prévention des chutes des Pays-de-la-Loire 2022-2024 Projet Territorial de Santé Mentale Projets de santé des CPTS, ESP/MSP	
Description de l'action	
Accompagner la mise en œuvre d'un programme de repérage	
- Etat des lieux des pratiques et outils utilisés pour le repérage et l'évaluation des fragilités en vue d'un outil partagé - Proposition d'un programme répondant aux attentes des partenaires (type programme ICOPE) ; Temps de formation / sensibilisation au concept de la fragilité et aux différentes étapes du programme - Rencontres des acteurs (de la prévention et du soin, de secteur social et médico-social) pour mettre en synergie leurs interventions	
Création d'un « parcours gériatrique et gérontologique » de proximité sur le repérage des fragilités :	
- Mise en place des bilans de prévention de la fragilité, en s'appuyant sur les hôpitaux de proximité - Renforcement du partenariat avec les équipes mobiles pour assurer le lien entre sortie d'hospitalisation et le domicile	

Améliorer le repérage et la prise en charge des personnes âgées en souffrance psychique (troubles dépressifs, troubles anxieux, troubles du sommeil...)	
- Développement de partenariats entre les secteurs de psychiatrie et les acteurs du territoire (EHPAD, soins primaires, ...) – lien avec le PTSM - Formation commune des professionnels de la gérontologie du domicile et des établissements	
Public cible	Professionnels de la gérontologie
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Déploiement d'un programme de repérage Structuration d'une filière gériatrique et gérontologique de proximité Nombre et typologie de : • Partenaires impliqués dans le programme de repérage • Professionnels formés	
Moyens financiers mobilisables	
ACI des CPTS pour les programmes de repérage des fragilités	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
Exemple d'initiatives locales : • Projet de développer ICOPE pour les bénéficiaires du SSIAD • Participation de la Résidence autonomie (Beaupreau) dans les différents projets (filiale gériatrique) avec formation des personnels sur le repérage des fragilités pour les résidents mais aussi pour les personnes extérieures venant à la résidence aux repas du midi et aux animations ouvertes	
Points de vigilance	
Leviers inhérents à l'outil CLS limités pour les actions relevant de la transformation de l'offre médico-sociale pour les personnes en situation de handicap	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 15	Faciliter la mobilité résidentielle des personnes âgées

Contexte

Le territoire des Mauges a lancé une **dynamique partenariale autour de la mobilité résidentielle** au cours de CLS 1, mais également au moyen du Programme Local de l'Habitat :

- **Stratégies d'adaptation de l'habitat** à l'échelle de Mauges Communauté et de ses communes, ancrées dans les outils de programmation ;
- **Structuration d'une politique intersectorielle et décloisonnée des sujets relatifs au vieillissement de la population**, au moyen d'un plan d'actions gérontologique prospectif (Cap Longévité en 2018), dont la démarche a été menée par le Gérontopôle des Pays-de-la-Loire. Les orientations ont été fixées et un programme d'actions défini pour apporter les solutions appropriées au vieillissement de la population, en lien avec les projets portés par le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC), le Centre Local du Handicap, le Programme Local de l'Habitat.

Le questionnaire envoyé aux partenaires du territoire lors de la démarche de diagnostic territorial confirme l'enjeu pour le territoire **d'initier et/ou poursuivre les mesures favorisant le maintien à domicile** des personnes en situation de perte d'autonomie (113/198 répondants).

Objectifs	- Permettre aux seniors de choisir leur parcours résidentiel - Optimiser et diversifier les services de l'offre d'hébergement
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (CLIC, PLH), Communes
Contributeurs opérationnels	Acteurs du domicile et établissements d'hébergement
Partenaires experts	Conseil départemental (conférence des financeurs de l'habitat inclusif, direction de l'autonomie), Conseil Régional, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire
Articulation avec d'autres plans locaux	
Schéma départemental de l'Autonomie 2023 – 2027 Plan anti-chute Programme Local de l'Habitat	
Description de l'action	
Donner de la visibilité sur la diversité de l'offre d'habitats intermédiaires	
- Valorisation des spécificités de chaque offre d'habitat auprès des personnes âgées et leur famille: ▪ Catalogue de l'offre d'habitat intermédiaire ▪ Cartographie des places disponibles sur le territoire ▪ Organisation de temps forts - Structuration de l'accueil et orientation des porteurs de projets d'habitats intermédiaires - en lien avec le CD 49 et la maison de l'habitat	
Mieux anticiper et faciliter les transitions entre domicile et les établissements d'hébergement pour personnes âgées :	
- Proposition de périodes transitoires ou d'essai en hébergement temporaire - Favoriser les projets EHPAD hors les murs : liens personnes âgées à domicile et en établissement (organisation d'animations / repas / ateliers autour du bien-vieillir communs...)	
Sensibiliser et mobiliser les élus et les bailleurs sociaux à l'accessibilité des logements et au développement d'une offre de logements adaptés	
- Comité de suivi, action au niveau des communes / voir avec le Programme Local de l'Habitat	

Adapter les logements à la perte d'autonomie : - Recensement, valorisation / communication de la ressource en ergothérapie - Travail partenarial et concertation dès le départ entre ergothérapeutes, SSIAD et professionnels du domicile sur les évolutions possibles du logement - Initiation des professionnels du domicile, des artisans au repérage précoce des besoins d'adaptation et à l'adaptation du domicile (Maison de l'habitat)	
Public cible	Ménages et propriétaires occupants engageant des travaux d'adaptation de leur logement (perte de mobilité / handicap) Elus, bailleurs sociaux, artisans, professionnels du domicile
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Evolution du nombre d'habitats intermédiaires occupés Nombre et typologie de communication / promotion des habitats Nombre de - Logements de personnes âgées de 65 ans ou plus adaptés à la perte d'autonomie (financement PLH) - Et typologie de professionnels sensibilisés à l'adaptation des logements - Et typologie de projets d'EHPAD hors les murs	
Moyens financiers mobilisables	
Conférences des financeurs de l'habitat inclusif Appels à projets ARS / Conseil départemental Dispositifs de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
- Présence d'une offre diversifiée sur le territoire, bon maillage du territoire ; - Réunions régulières des différents partenaires dans le cadre de certains plans gérontologiques communaux - Elaboration d'un « plan de formation des élus » par l'Association Habit'âge pour favoriser l'accompagnement des porteurs de projets d'habitat senior dans le Maine-et-Loire - Projets de la Maison de l'habitat, dans le cadre des OPAH et OPAH-RU (visite d'un ergothérapeute dans le logement, aides à la définition du programme de travaux, mobilisation des aides publiques...)	
Points de vigilance	
/	

AXE 3	FAVORISER LES PARCOURS DE SANTE ET DE VIE
Fiche-action 16	Renforcer l'attractivité du secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile et en établissement

Contexte

Au vu des difficultés de recrutements massifs, l'attractivité du secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile et en établissement est un sujet maintenu dans le CLS 2.0, s'inscrivant dans la continuité des travaux engagés par le groupe de travail du CLS 1. L'évolution majeure concerne l'appui des employeurs dans leurs politiques RH, en travaillant de façon concertée sur une politique attractive et partagée à l'échelle d'un territoire (accueil des stagiaires, fidélisation du personnel, ...).

Objectifs	- Poursuivre le travail engagé par le groupe « Attractivité des métiers de l'aide et de l'accompagnement » - Attirer de nouveaux profils dans le secteur de l'accompagnement des personnes âgées / en situation de handicap
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté
Contributeurs opérationnels	Pôle emploi, Mission locale, collèges, lycées, organismes de formation, associations d'insertion par l'activité économique, EHPAD, SSIAD, SAAD, résidences Autonomie, mission emploi formation de Mauges Communauté, hôpitaux de proximité
Partenaires experts	Conseil Départemental, Conseil Régional, Pôle emploi
Articulation avec d'autres plans locaux	
Plan de mobilisation régional en faveur des professions de santé, du social et du médico-social (ARS) Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 Schéma départemental de l'Autonomie 2023 – 2027 Schémas gérontologiques des communes	
Description de l'action	
Faire connaître les besoins du secteur en s'appuyant sur le groupe de travail "Attractivité des métiers" :	
- Participation / organisation de salons emplois pour promouvoir l'offre d'emploi sur Mauges Communauté - Communication portée par des professionnels du territoire - Communication sur les offres d'emploi, de stages et de formation - Auprès des jeunes : - o Rencontres/échanges avec les élèves (lycées, collèges et organismes de formation) - o Développement du service civique / du bénévolat des adolescents et jeunes dans les hôpitaux de proximité ou les EHPAD / Résidence d'autonomie pour démystifier le travail de l'aide à la personne (ex : Pass citoyen à Chemillé) - Rencontres/échanges avec les personnes en reconversion, demandeurs d'emploi...	
Appuyer les employeurs dans leurs politiques RH :	
- Accueil des stagiaires : charte de l'accueil du stagiaire, conditions matérielles d'accueil - Réflexion sur la fidélisation du personnel : « exercice mixte », passerelles entre les types d'établissements... - Intégration des nouveaux professionnels : tutorat... - Réflexion sur la qualité de vie au travail : ateliers RH, échanges de pratiques...	

Public cible	Jeunes, adultes en réflexion dans son projet professionnel Professionnels des ESMS
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre et typologie de : • Accueils de stagiaires • Actions de sensibilisation • Personnes sensibilisées • Employeurs impliqués	
Moyens financiers mobilisables	
Appel à candidatures CLACT Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
- Travaux initiés par le GT Attractivité des métiers à l'échelle de Mauges Communauté - Réponses d'opérateurs du territoire à l'appel à candidature pour la création des "Centres de ressources Territoriaux" (CRT) - Initiatives locales pour faire découvrir les métiers du secteur social et médico-social aux collégiens / lycéens, participation au forum emploi dans les collèges...	
Points de vigilance	
Contexte de tension RH	

AXE 4	PROMOUVOIR DES MILIEUX ET DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE
Fiche-action 17	Sensibiliser les acteurs locaux et habitants à la santé environnementale pour leur donner les moyens d'agir

Contexte

- **Constats :**
 - Besoins en matière de rénovation énergétique des logements (cf. Les situations de précarité énergétique) et de lutte contre l'habitat indigne ;
 - Adaptation au changement climatique : attention particulière à porter sur les publics fragiles - confort thermique des logements, l'adoption des bons gestes lors des canicules, ... -
 - Nouveaux vecteurs de maladies (moustique, pollens)
 - Manque d'objectivation des données en matière de santé environnement.
- La **thématique Santé Environnement** est traitée en transversalité avec les services Transition écologique, habitat et mobilités de Mauges Communauté, à travers leurs différents plans :
 - Axe santé du Plan Climat Air Energie : qualité de l'air, nouveaux vecteurs de maladies, qualité de l'eau, publics fragiles et période canicules
 - Axe santé du Programme Local de l'Habitat : lutte contre l'habitat indigne / Précarité énergétique / Adaptation à la perte de mobilité du logement / Diversification des parcours résidentiels
 - Plans vélo communautaire et communaux
- Une **dynamique locale à conforter** : ateliers Nesting, campagnes sur le radon – l'enjeu étant de transformer ces campagnes radon en des informations récurrentes et ancrées sur le territoire.

Objectifs	- Informer, sensibiliser les élus et les acteurs locaux à la santé environnement - Encourager les comportements favorables à la santé dans les logements
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (mission Energie Climat, SCoT), ARS
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé (sage-femmes...), associations locales, IREPS, CCAS
Partenaires experts	CNFPT, Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI), Air Pays de la Loire, Association ALISEE, Mutualité Française Pays de la Loire...
Articulation avec d'autres plans locaux	
Plan Régional Santé Environnement Pays-de-la-Loire Plan Alimentaire Territorial Plan Climat Air Energie Territorial Plans Communaux de Sauvegarde	
Description de l'action	
Développer la formation à destination des élus (urbanisme/aménagement favorable à la santé, sites et sols pollués, qualité de l'air...), des acteurs compétents en éducation à la santé environnement et professionnels de santé : Fresques, visites d'équipements, séminaires, ateliers ...	
Organiser des temps de sensibilisation / temps forts autour de la santé environnement à destination de la population - Organisation de journées de sensibilisation et / ou de semaine « Santé Environnementale » type « Changer d'Ere » - Intégration du volet santé environnement à des événements santé existants (forum santé...)	
Poursuivre et renforcer les actions visant à créer un environnement sain : - Actions ciblées vers des publics fragiles : nouveaux nés (programme 1000 premiers jours), familles / enfants, personnes âgées, personnes en situation de précarité...	

Développer des modalités innovantes d'aller-vers la population (y compris au-devant des personnes les plus vulnérables) :	
• Déploiement de supports et d'outils pédagogiques type défi classe énergie santé, programme Bulles d'Air, appartements témoins santé environnement, le fournil à idées (CPIE)	
Public cible	Tout public
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Nombre et typologie de : • Élus et techniciens formés aux enjeux de la santé environnement • Participants aux événements collectifs organisés, retours qualitatifs • Actions ciblant les publics fragiles	
Moyens financiers mobilisables	
Financement ARS – PRSE PCAET Appel à projet 1000 premiers jours	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
- Réalisations concluantes sur la Santé Environnement : inscription dans les appels à projets PRSE, déclinaison territoriale et graduelle de l'action dans les infra territoires - Actions locales existantes : sage-femmes proposant des ateliers nesting, sensibilisation des professionnels de santé à la santé environnementale - PRSE 4 : possibilité de mobiliser de nouvelles associations, d'investir de nouveaux sujets (biodiversité, urbanisme favorable à la santé...) - MauGES Académie : formation des élus et agents aux enjeux de transition écologique	
Points de vigilance	
Le développement d'une culture commune entre les acteurs et les élus locaux est nécessaire pour impulser une dynamique territoriale en matière de santé environnement, en veillant à bien définir les modalités de portage des enjeux autour de la santé environnement entre Mauges Communauté et les communes.	

Axe 4	PROMOUVOIR DES MILIEUX ET DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE
Fiche-action 18	Favoriser une meilleure compréhension des impacts du changement climatique sur la santé

Contexte

L'Action n°4 du **Plan Climat Air Energie Territorial** de Mauges Communauté vise à renforcer la prise en compte des enjeux énergie – climat, en les intégrant au CLS 2.0 de Mauges Communauté : qualité de l'air extérieur et intérieur, nouveaux vecteurs de maladies (insectes, végétaux et organismes invasifs), la qualité de l'eau et la nécessité de cibler les publics les plus vulnérables en période de canicules.

Le **changement climatique se traduit par une augmentation des risques sanitaires** liés à la conjonction de plusieurs facteurs (événements climatiques, dégradation de la qualité de l'air et des eaux, développement de maladies vectorielles, mais aussi facteurs sociaux comme le vieillissement de la population ou la montée des inégalités d'accès aux soins).

Eléments prioritaires issus du diagnostic :

- Améliorer la compréhension des impacts sur la santé du changement climatique et sensibiliser la population
- Communiquer et faire connaître les enjeux sanitaires liés au changement climatique, développer la capacité des acteurs de la société à agir eux-mêmes pour maintenir leur capital santé
- Limiter et maîtriser les effets directs et indirects du changement climatique sur la santé
- Développer les liens entre les politiques sanitaires et les politiques de développement durable, de planification et/ou sante-environnement
- Anticiper et réduire l'exposition des populations aux aléas climatiques - publics fragiles et période de canicules
- Anticiper et réduire les effets indirects du changement climatique (pathologies infectieuses, allergies) : mise en place du suivi du moustique tigre, mise en place d'un pollinarium sentinelle local ou d'un réseau d'alerte pollens

Objectifs	- Sensibiliser les élus, les acteurs locaux, les habitants à l'impact du changement climatique sur la santé, les effets indirects du changement climatique sur les pathologies infectieuses, les allergies, l'asthme, ... - Anticiper et réduire l'exposition des populations aux aléas climatiques et effets du changement climatique
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (mission énergie-climat), ARS
Contributeurs opérationnels	Professionnels de santé, associations locales, CCAS
Partenaires experts	CHU Angers / CH Cholet (allergologues, ...) / IREPS / Air Pays de la Loire / Polleniz
Articulation avec d'autres plans locaux	
Plan Régional Santé Environnement Pays-de-la-Loire Plan Climat Air Energie Territorial Plans Communaux de Sauvegarde Projets de santé des ESP, MSP, CPTS	
Description de l'action	
Poursuivre les actions autour de la qualité de l'air intérieur et extérieur - adhésion récente à Air Pays de la Loire	
- Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur (dont le radon) et campagne de mesure du radon - Accompagnement des personnes allergiques – patients asthmatiques allergiques – à l'adaptation de leur traitement face au changement climatique (type ETP : anticipation des traitements) - Acculturer acteurs, élus, habitants au choix d'espèces végétales pour diminuer les risques allergènes - Repérer et surveiller la prolifération des plantes allergisantes (ambroisie, berce du Caucase...)	

Anticiper l'arrivée du moustique tigre	
- Organiser/participer à la surveillance du moustique tigre sur le territoire - Informer et sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre	
Améliorer la gestion des épisodes de fortes chaleurs :	
- Recenser les îlots de fraîcheurs et îlots de chaleurs à communiquer à la population - Favoriser la continuité / parcours entre les zones résidentielles et les îlots de fraîcheurs - Aménagement et adaptation des îlots de chaleurs - Informer la population sur les gestes / attitudes à adopter lors d'épisodes de fortes chaleur (jeunes enfants, personnes âgées, personnes en précarité énergétique...)	
Faire connaître à la population les dispositifs de soutien lors d'événements climatiques extrêmes (canicule, incendie, sécheresse...) :	
- Communication et sensibilisation en direction des publics fragiles : fichiers alerte canicule - Appui sur les structures d'exercice coordonné et les communes (Plans Communaux de Sauvegarde...)	
Public cible	Tout public
Suivi et évaluation (indicateurs d'activité)	
Mise en œuvre de la surveillance du moustique tigre et des plantes allergisantes Création de cartographies d'îlots de fraîcheur et de chaleur Evolution du nombre d'îlots de fraîcheur Nombre (et effets) de : • Campagnes de sensibilisation / information des habitants • Professionnels de santé formés à la meilleure compréhension des facteurs environnementaux	
Moyens financiers mobilisables	
Financement ARS – PRSE PCAET	
Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience	
- Capitaliser sur les expériences du territoire (cartographie des îlots de fraîcheur et de chaleur...) - Registres des personnes vulnérables dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) - élaboration de PCS Intercommunaux pour 2026 - Entrée de Mauges Communauté dans la gouvernance du GIEC Pays de la Loire (ressource pour déployer des actions, en faveur de la santé notamment)	
Points de vigilance	

Axe 4	PROMOUVOIR DES MILIEUX ET DES CADRES DE VIE FAVORABLES A LA SANTE
Fiche-action 19	Promouvoir des modes de vie plus équilibrés, favorables à la santé et à l'environnement : mobilités douces et alimentation saine

Contexte

A la croisée d'enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux, l'alimentation et la pratique d'une activité physique représentent deux piliers de la santé et deux facteurs protecteurs en prévention primaire, secondaire et tertiaire. Aussi, au regard de la combinaison de nombreux facteurs susceptibles d'influencer les comportements alimentaires et la pratique ou non d'une activité physique (facteurs individuels, économiques, environnementaux, influences sociales, ...), la prise en compte de cet enjeu dans le CLS permet de tendre vers la mise en œuvre d'actions transversales et proportionnées.

Aujourd'hui, les réflexions menées sur le développement du sport santé sont à intégrer au renforcement du lien sport-santé-alimentation, en articulation avec le Plan Alimentaire Territorial. Par ailleurs, à l'échelle communale, des projets sont repérés, visant à favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité. La mise en place d'une dynamique territoriale et intercommunale permettrait de partager, faire connaître et renforcer ces projets.

Objectifs	- Développer l'accès et le recours à la mobilité douce et aux alternatives moins polluantes - Favoriser la pratique du vélo et de la marche à tout âge - Favoriser l'accès à une alimentation saine, diversifiée, de qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale
Moyens humains	
Porteurs stratégiques	Mauges Communauté (mission agriculture – alimentation, mobilité), communes, ARS
Contributeurs opérationnels	Elus, producteurs, associations d'aide alimentaire, professionnels de santé, partenaires institutionnels, CPIE, associations locales
Partenaires experts	SRAE Nutrition, Conseil départemental (schéma directeur des liaisons cyclables), ADEME Expertise (ex : programme AVELO, Défi Mobilité), Alisée (écomobilité scolaire)
Articulation avec d'autres plans locaux	
Plan Régional Santé Environnement Pays-de-la-Loire Plan Alimentaire Territorial Plan Climat Air Energie Territorial Plan des mobilités Plans Communaux de Sauvegarde Projets de santé des ESP, MSP, CPTS Plans santé des communes Schémas Directeurs des Mobilités Actives des communes	
Description de l'action	
Renforcer et promouvoir les mobilités douces / espaces favorisant la pratique d'une activité physique (lien avec le schéma des mobilités qui comprend un plan d'actions en matière de développement de la pratique du vélo du quotidien) - Lancement du plan vélo en 2024 - articulation avec les plans vélos des communes (ex : "tous à vélo" sur le modèle "Anjou vélo vintage", formation Savoir Rouler A Vélo (SRAV)). - Mise à disposition des habitants de Mauges Communauté, sur chacune des communes, de vélos à assistance électrique (VAE) à un prix modique. - Séances découvertes, de sensibilisation / temps forts à l'apprentissage et la pratique du vélo vers les actifs, les jeunes, les seniors par l'usage des sentiers pédestres / cheminements doux - Déploiement de pédibus / vélobus	

Introduire les enjeux de santé environnement dans le Plan Alimentaire Territorial

- Réponse collective aux appels à projet, en mettant en place avec les acteurs du territoire des actions sur le « Manger Bouger », la lutte contre la précarité alimentaire - des défis alimentaires pour promouvoir une alimentation saine et locale, à moindre coût type défis familles à alimentation positive
- Intégration d'un volet santé aux semaines de l'alimentation, ...
- Boîte à outils pour coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire - Ex : Projet d'une épicerie sociale et solidaire à Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire
- Sensibilisation et formation du personnel des restaurants collectifs, élaboration des menus (Ville Santé OMS) (Lien avec loi EGALIM)
- Faire monter en compétences les acteurs locaux (animateurs centres sociaux, bénévoles des associations d'aides alimentaires, techniciens de l'intervention sociale et familiale, association les Jardins du cœur ...)

Public cible Tout public**Suivi et évaluation (indicateurs d'activités)**

Création d'épiceries sociales solidaires sur le territoire des Mauges

Nombre et typologie de :

- Actions de sensibilisation
- Personnes ressources formées à l'éducation à l'alimentation et au goût
- Participants aux événements collectifs, leurs retours qualitatifs
- Location de vélo par profils de public

Moyens financiers mobilisables

ARS et PRSE

Alimentation locale et solidaire (DRAAF) - Plan de relance - Appels à projet de la Direction Régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Alimentation locale et solidaire (DRAAF) - Plan de relance - Appels à projet de la Direction Régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience

- Des projets et réflexions menés à l'échelle des communes (Epicerie sociale et solidaire, formations SRAV...)
- Plans vélos sur les 6 communes et schéma directeur cyclable communautaire
- A partir de 18 ans, possibilité de louer un des 150 VAE Mauges Communauté (Vélos à Assistance Electrique)
- Opérateurs et actions préexistantes : Expérience Alisée (travail en cours à la ZA de la Loge) : prêt de vélos, trajets co cyclistes, éco réparation ...
- Formations existantes : Savoir Rouler A Vélo

Points de vigilance

Formations prévues dans le PAT à destination du personnel des cantines scolaires interrompues faute de temps, compétence restauration collective à l'échelle des communes

www.maugescommunaute.fr



MAUGES
COMMUNAUTE

1 rue Robert Schuman – La Loge – CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex

02 41 71 77 00 // solidarites-sante@maugescommunaute.fr